



Commune de Hautecour

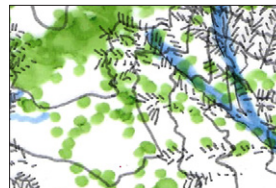
ÉLABORATION DU PLAN DE PAYSAGE DE LA COMMUNE DE HAUTECOUR

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Novembre 2023



PASSEURS - Paysagistes
Paysage et participation citoyenne



Caroline BELLLOT
Urbanisme et paysage

SOMMAIRE

Objectifs et enjeux de la démarche plan de paysage	4
CONTEXTE PAYSAGER	
Contexte géographique et administratif	5
A premières vues : un territoire en trois étages	6
COMPOSANTES ET PERCEPTIONS DU TERRITOIRE	
Vision globale des paysages de la commune d'Hautecour	9
Topographie et hydrologie	10
Géologie	11
Boisements	13
Agriculture	15
Urbanisation	17
Axes de communications	20
Découpage administratif et réglementaire	22
Les démarches en cours	23
Les perceptions communes du territoire	24
LES UNITÉS DE PAYSAGES DE LA COMMUNE	
Délimitation des unités paysagères	26
L'alpage	28
Clairières et combes	31
La Combe ouverte	34
Le versant sud	39
Les crêtes Ouest et Est	43
LES ENJEUX DU TERRITOIRE	
Carte de synthèse du diagnostic	47
Enjeux thématiques sur la commune	48
Enjeux appliqués à Hautecour la Basse	49

OBJECTIFS ET ENJEUX DE LA DÉMARCHÉ

La commune d'Hautecour a été lauréate de l'appel à projets «Plan de paysage 2022», lancé par le bureau des paysages du Ministère de la Transition Ecologique, de la Cohésion des Territoires et de la Transition Energetique Mer. Le plan de paysage, premier en France à l'échelle d'une commune, est soutenu par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et bénéficie de son soutien technique et financier. Suite à l'appel d'offres lancé par la mairie, le bureau d'études «Atelier Passeurs - Paysagistes» a été retenu pour accompagner la commune dans l'élaboration de son plan de paysage sur une année durant. Initiés en 1992, les plans de paysage sont des documents opérationnels de la politique publique de l'Etat en matière de paysage destinés à définir un projet de territoire par le prisme intégrateur du paysage», dont l'objectif est d'améliorer la qualité du cadre de vie des citoyens. Aujourd'hui, dans le contexte de transition, climatique énergétique, environnemental et social, les plans de paysage apparaissent comme des éléments incontournables pour envisager l'avenir de façon raisonnée et durable, en donnant une place importante aux relations que nous entretenons avec nos territoires.

La méthode employée répond à la demande du Ministère : établir un diagnostic partagé des paysages de la commune pour en définir les enjeux, se positionner sur une stratégie globale en formulant des objectifs de qualité paysagère et mettre en place un programme d'actions concrètes pour le moyen / long terme.

L'étude a été lancée en juillet 2023 à la Mairie d'Hautecour, rassemblant différents acteurs du territoire, communaux, intercommunaux, départementaux, régionaux et services de l'Etat, DREAL et DDT de la Savoie.

UN PLAN DE PAYSAGE CONSTRUIT COLLECTIVEMENT ET PARTAGÉ

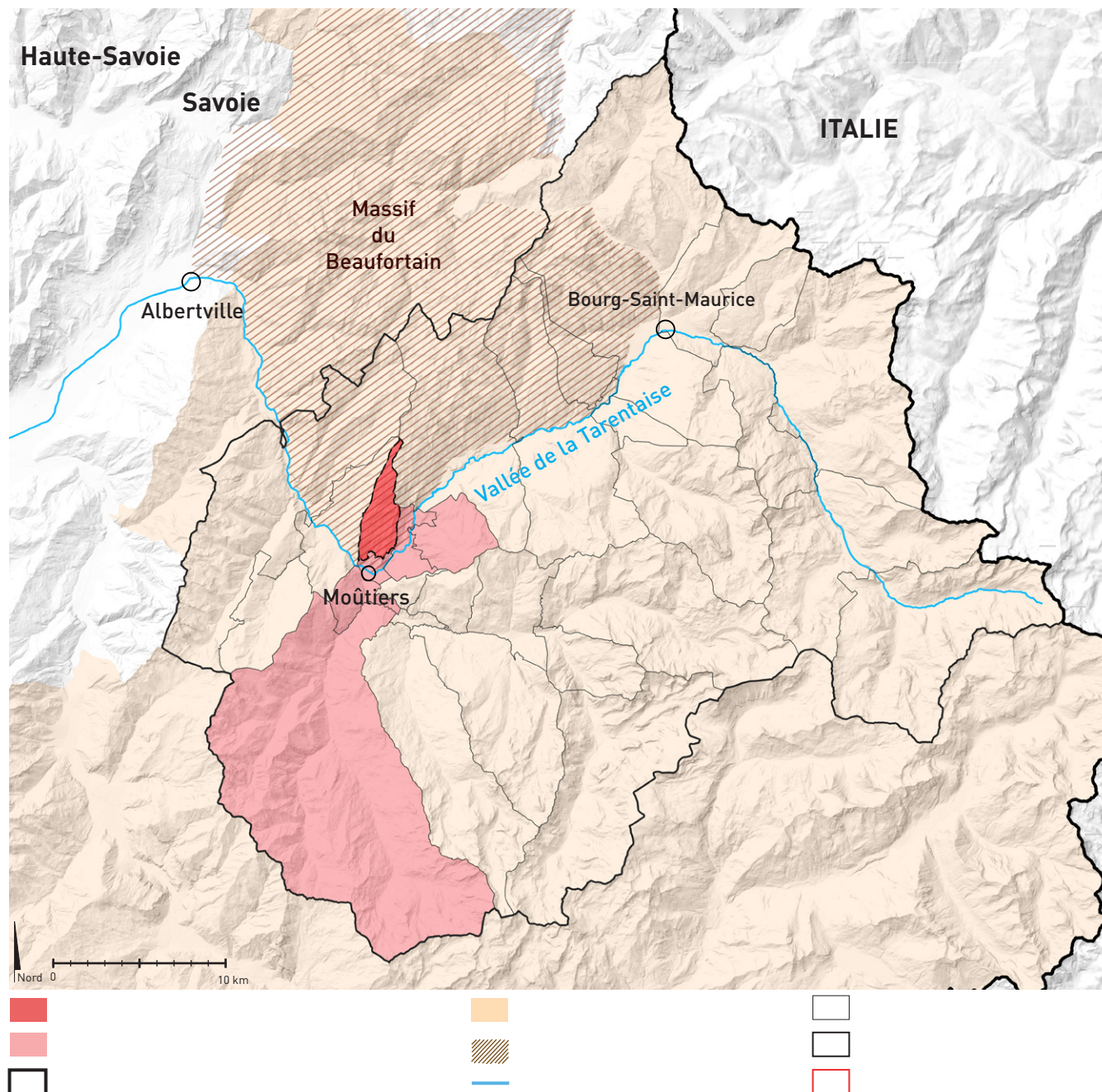
Les plans de paysage reposent sur un partage des décisions entre tous les acteurs du territoire : élus, techniciens et citoyens. Ils doivent permettre aux acteurs de programmer et mettre en œuvre un projet de territoire, de société, visant à se développer tout en améliorant les conditions de vie des citoyens. A chaque étape du projet, la démarche consistera à rassembler élus, techniciens et représentants de la société civile (agriculteurs, acteurs du tourisme et toute autre compétence nécessaire à l'élaboration d'un programme d'action efficace pour la commune d'Hautecour), de manière à alimenter la réflexion sur le devenir du territoire et produire un projet partagé par tous les citoyens de la commune. Le plan de paysage permettra également la diffusion de la culture du paysage, support d'un développement collectif ancré dans son territoire.

CONTEXTE PAYSAGER



La Chapelle d'Hautecour au dessus du village du Breuil.

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF



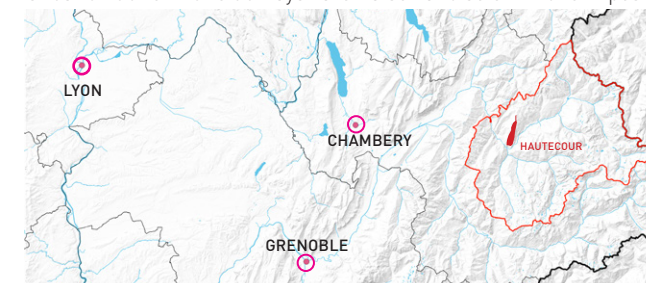
Située au cœur de la Savoie, la commune d'Haucour surplombe l'Isère en Moyenne Tarentaise, au nord de Moûtiers, sur un des versants adret du massif du Beaufortain. Elle dispose d'une superficie de 1 165 ha.

La commune bénéficie de l'AOC «Beaufort», regroupant le massif du Beaufortain, la vallée de la Tarentaise, le massif de la Vanoise et la vallée de la Maurienne. L'appartenance du territoire à la fameuse AOC, issue d'une activité agricole dynamique, se traduit par des paysages verdoyants, composés en grande partie de prairies pâturées ou fourragères.

Haucour fait partie de la Communauté de communes Cœur de Tarentaise comprenant également les communes de Moûtiers, Les Belleville, Notre-Dame-du-Près, Saint-Marcel Pomblière et Salins-Fontaine.

La Communauté de Communes est elle-même insérée dans l'Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise regroupant cinq communautés de communes. Le Pays de Tarentaise est composé d'une grande vallée alpine située à l'est du Département de la Savoie, à la frontière avec le Val d'Aoste italien, et organisée autour de la vallée principale de l'Isère et de la vallée des Dorons. L'APTV rassemble les intercommunalités pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de développement global pour le territoire intégrant des objectifs d'aménagement et d'environnement, ainsi que des questions économiques et sociales.

Situation du territoire du Pays Tarentaise Vanoise en Rhône-Alpes

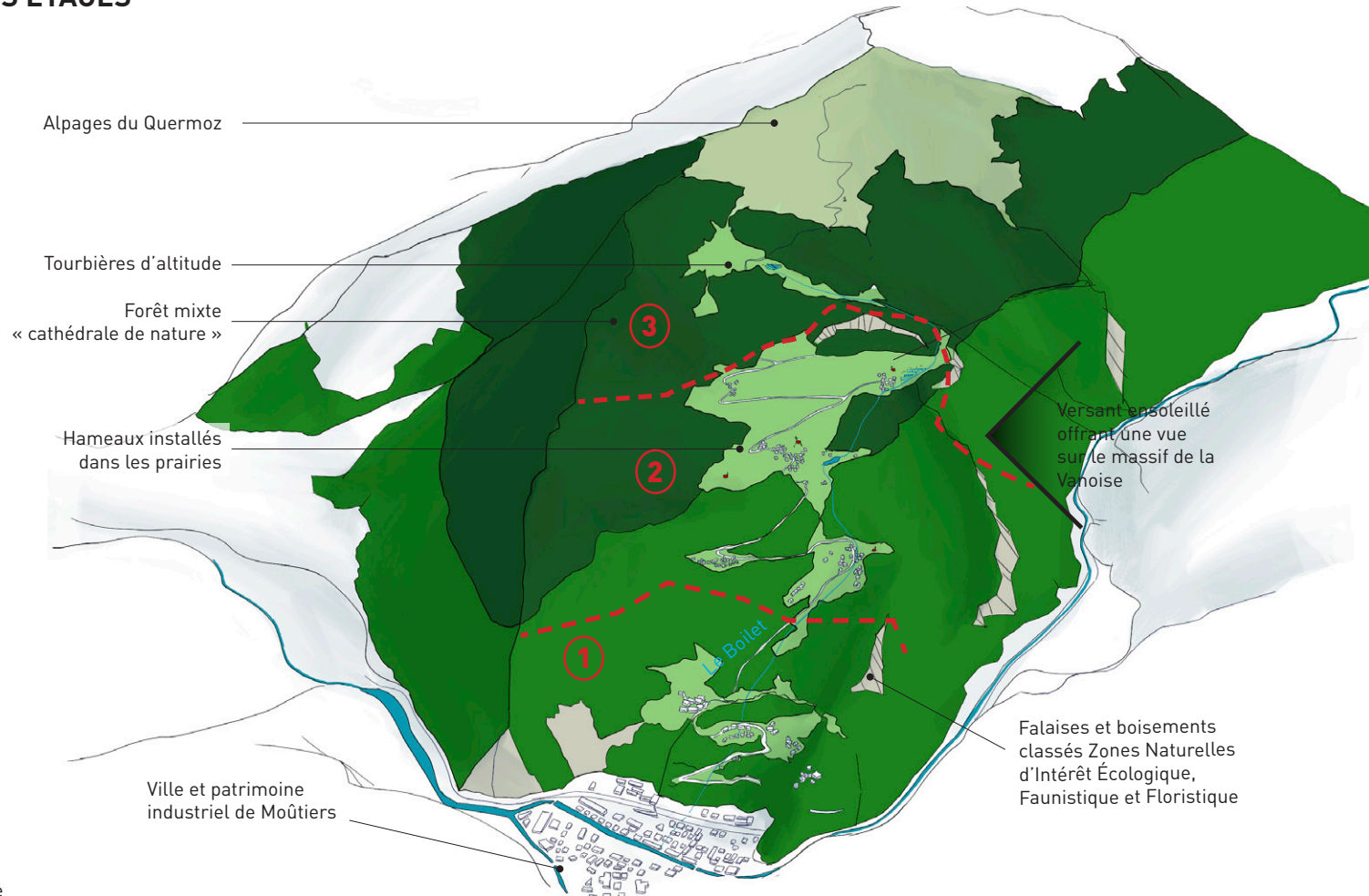


À PREMIÈRE VUE : UN TERRITOIRE EN TROIS ÉTAGES

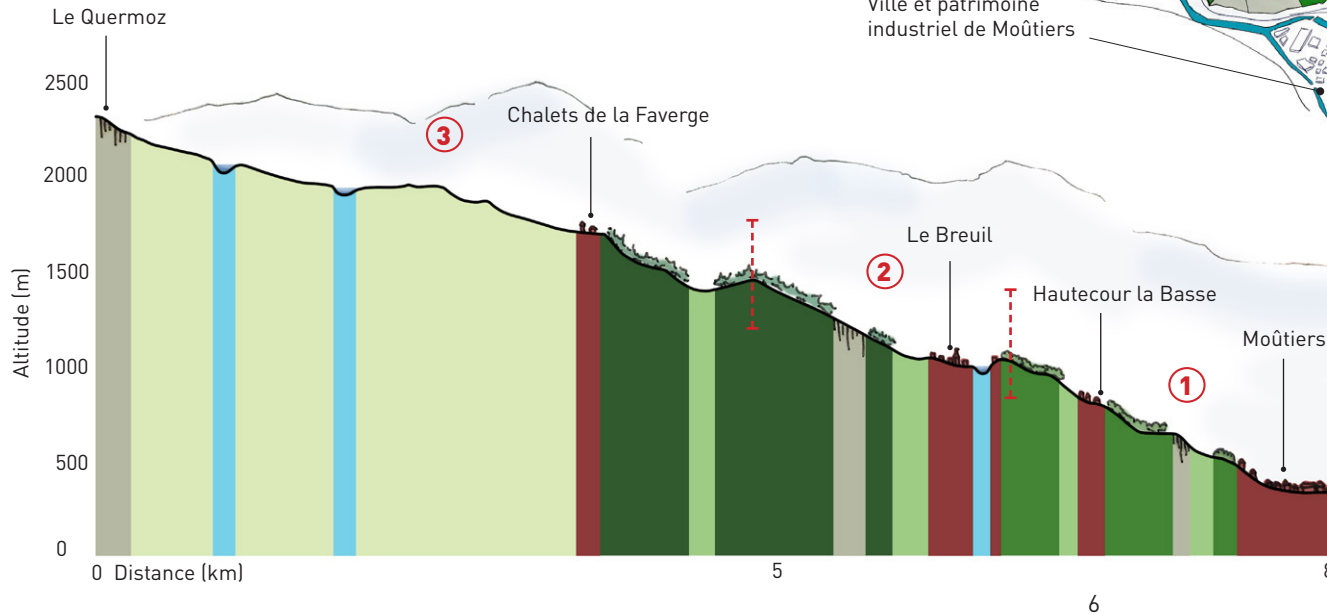
La pointe sud du massif du Beaufortain

La commune de Hautecour est située sur un versant adret de la Tarentaise, sur le massif du Beaufortain. Le versant est exposé plein sud et fait face au massif de la Vanoise avec entre les deux, la vallée de Moyenne-Tarentaise et la ville de Moûtiers. La commune est très allongée, cadrée par des limites naturelles sous forme de crêtes et va de 700 à 2296 m d'altitude. Il s'agit d'une situation agréable, bénéficiant de points de vue dégagés sur les alentours et étant réciproquement visibles depuis les versants opposés.

A contrario des autres communes de la Communauté de communes Cœur de Tarentaise, Hautecour est épargné des infrastructures et des équipements touristiques liés aux stations de ski. Le caractère «naturel» des paysages de la commune reste un de ses principaux atouts qu'il convient de préserver et valoriser.



Coupe longitudinale de la commune d'Hautecour.



À première vue le territoire se découpe en trois niveaux successifs:

- En contrebas le versant abrupt et boisé domine la vallée au dessus de Moûtiers, Hautecour la Basse et Grégny s'insèrent dans la pente.
- Une rupture de pente se fait ressentir au niveau du hameau Les Moulins. Une combe accueille les hameaux du Breuil, du Chef lieu et du Villard implantés autour de prairies pâturées
- Au dessus des roches de la Rouvenaz, Le niveau redescend dans la combe au roi et remonte sur l'alpage jusqu'au Quermoz.

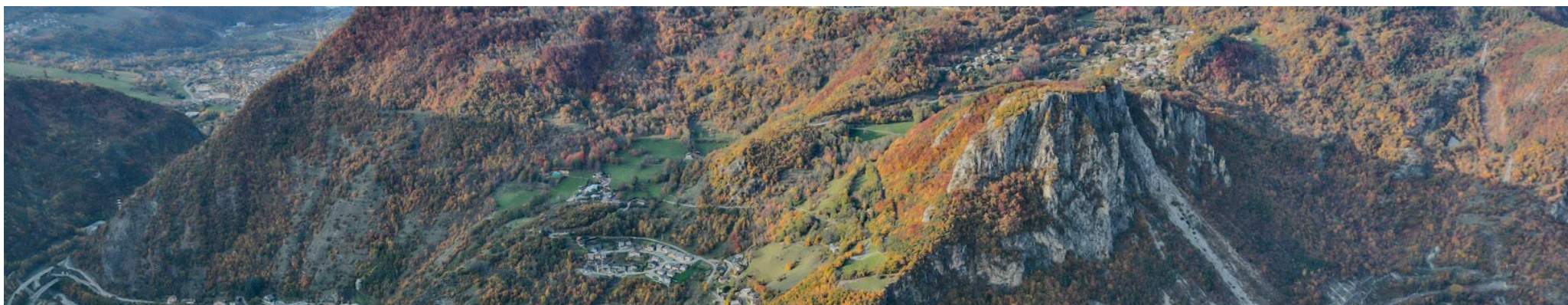
À PREMIÈRE VUE : UN TERRITOIRE EN TROIS ÉTAGES



L'étage des cimes : l'alpage dégagé et ouvert sur les massifs voisins, vues spectaculaires et panoramiques.

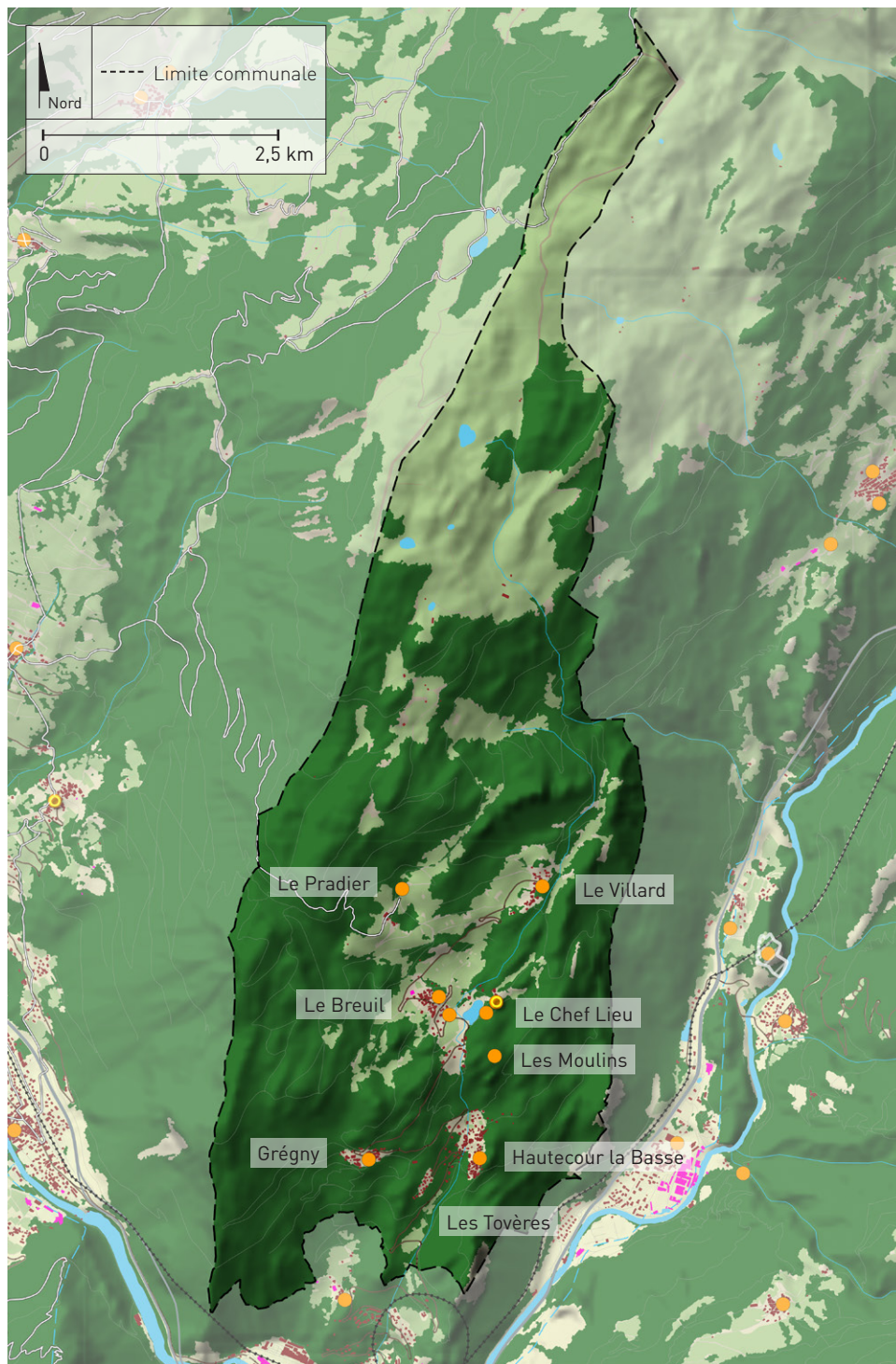


L'étage balcon : plusieurs clairières habitées, préservées dans des combes successives.



L'étage de la vallée : un versant abrupt, habité et peuplé de boisement au-dessus de Moutiers et de la vallée de l'Isère.

À PREMIÈRE VUE : DES PAYSAGES PRÉSERVÉS, CONVOITÉS PAR LES PROMENEURS POUR LEUR QUALITÉ NATURELLE



Paysages

- Édifices religieux
- Édifices protégés au titre des monuments historiques
- Boisements
- Estives/Landes
- Bâti résidentiel
- Bâti à caractère industriel, commercial et agricole
- Routes départementales
- Chemins, sentiers
- Voies ferrées

Hautecour est un territoire ayant peu de connexions avec les communes voisines. La commune bénéficie d'une situation privilégiée dominant les autres massifs sans subir une influence trop importante. L'accès principal se fait via la départementale 85 de Moutiers au Chalets de la Faverge. Le territoire est étagé en hauteur et présente des caractéristiques paysagères très diverse en fonction de l'altitude.

Le caractère champêtre et naturel de la commune est en grande partie préservé, faisant de ses paysages un facteur d'attractivité pour les habitants des communes voisines qui viennent en nombre s'y promener et profiter de la qualité paysagère. Sa position exposée au sud, principalement à l'adret, de nombreux espaces sont ensoleillés et revêtent un caractère intimiste. D'autant plus qu'aucun grand aménagement, comme les stations de ski des domaines voisins, n'a transformé les paysages de façon marquante.

Les bâtiments sont regroupés en hameaux denses, comptant peu de bâti isolé, exceptés quelques chalets d'alpage. On dénombre huit hameaux étalés dans la commune : le Villard, le Pradier, le Chef Lieu, les Moulins, Hautecour la Basse, le lotissement des Tovères et Grégny. De nombreux édifices religieux (églises et chapelles du Baroque) se font écho dans le paysage de combes, de pli en repli de la montagne.

Les forêts et milieux naturels représentent la majorité de l'occupation du sol : les forêts représentent 65,7 % du territoire, les milieux à végétation arbustive ou herbacée 24,6 %, les prairies 5,4 %, les zones agricoles hétérogènes 4,3 %.

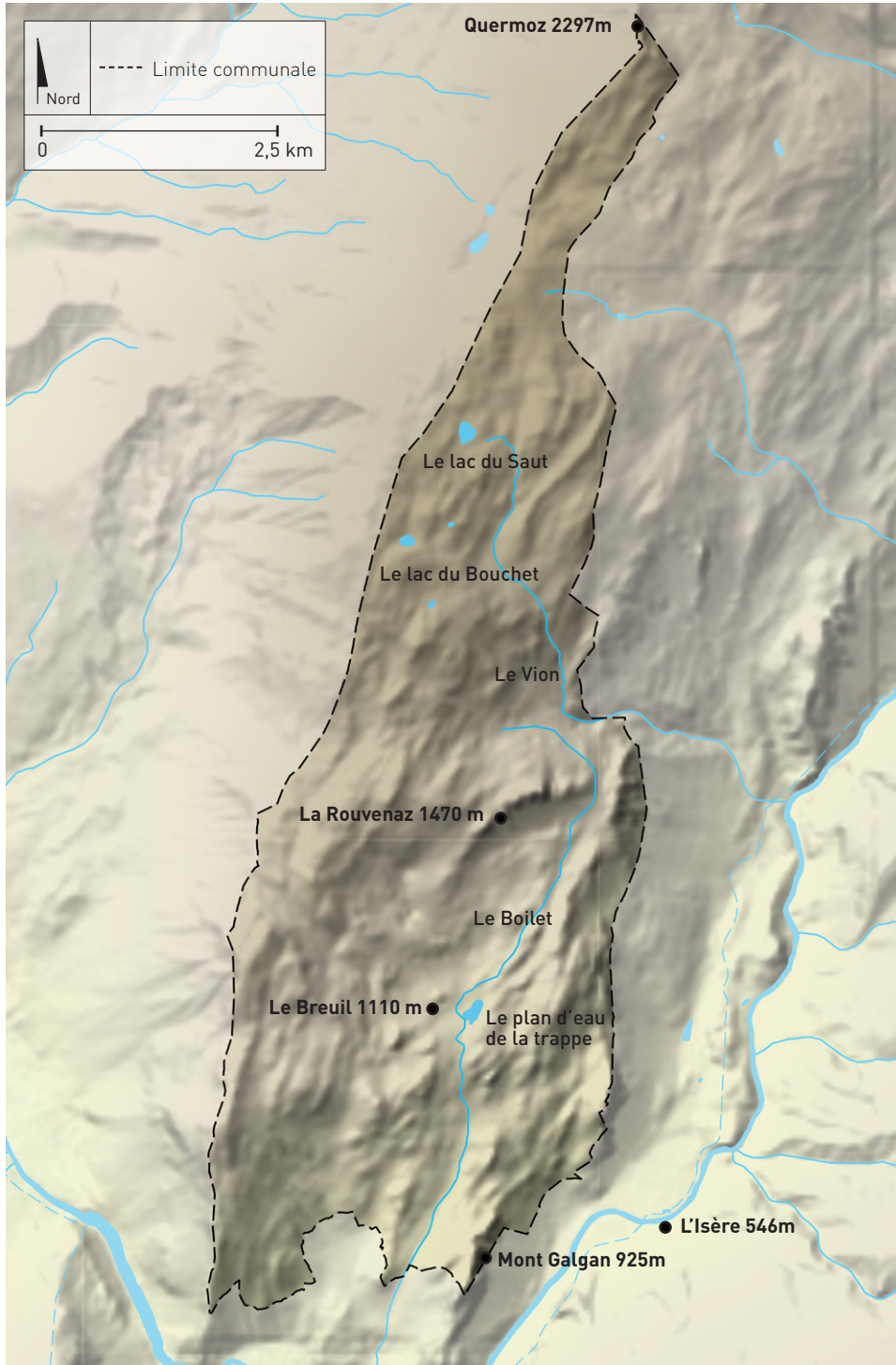
D'autre part, le Boilet, principal cours d'eau de la commune, dévale une grande partie du territoire communal, reliant les hameaux du Villard, du Breuil, des Moulins et de Hautecour la Basse. La commune dispose également de nombreux milieux humides, tourbières et étangs aux vertus écologiques reconnues.



COMPOSANTES ET PERCEPTIONS DU TERRITOIRE

La Chapelle d'Hautecour vu depuis le Pradier.

UN TERRITOIRE DANS LA PENTE, ÉTAGÉ, OÙ LE BOILET FORME UNE CONNEXION NATURELLE ENTRE LES SECTEURS HABITÉS



Topographie



La commune s'étire selon un axe nord/sud sur environ 5 km à vol d'oiseau. Elle s'étagé sur 1500 mètres de dénivelé, d'une altitude de 700 mètres dans la vallée de Moutiers à 2297 mètres au sommet du Quermoz.

La topographie divise le territoire en trois niveaux distinct :

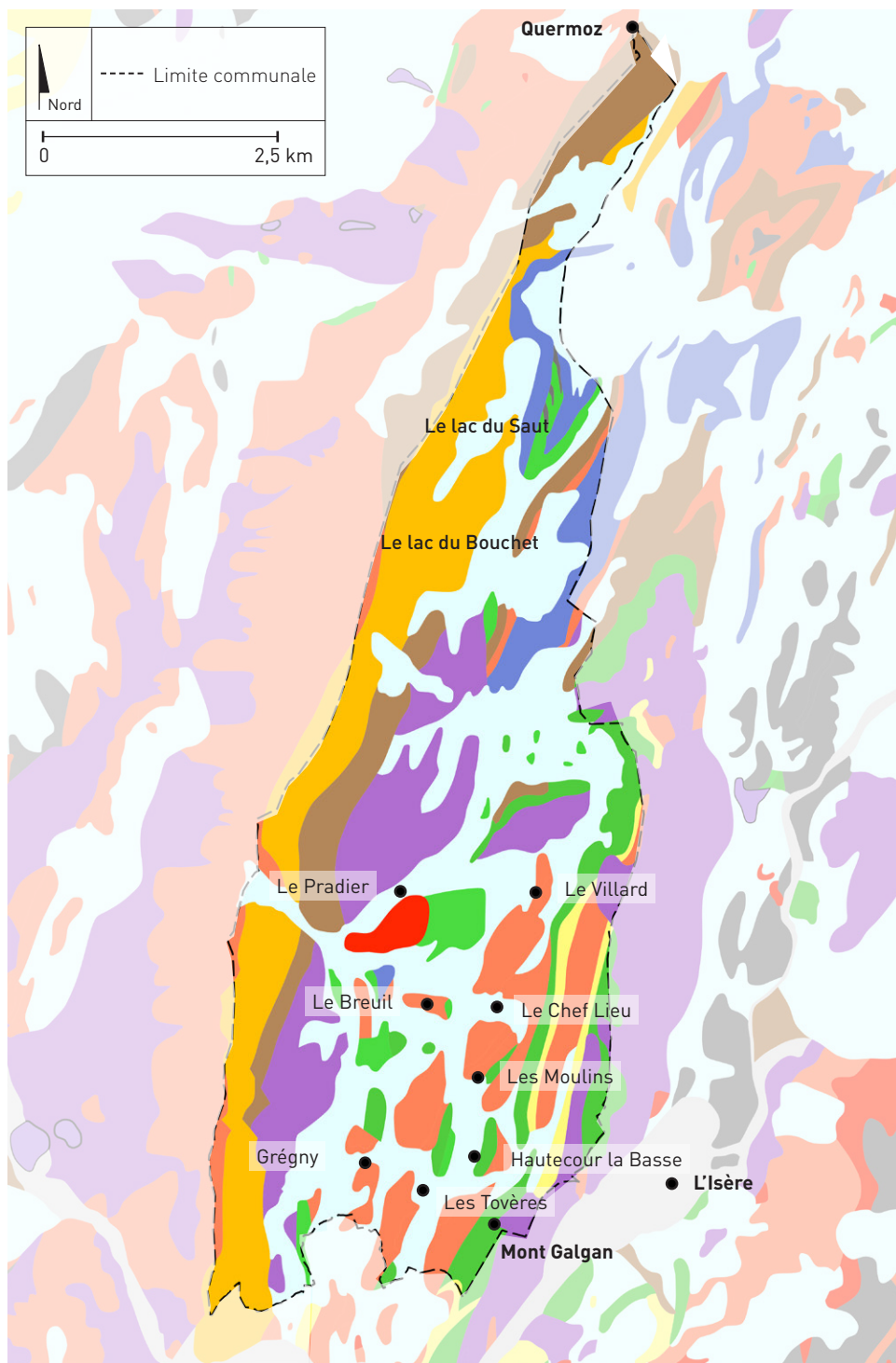
- Une pente abrupte au sud délimité par des affleurements rocheux tel que le Mont Galgan, le Fayet ou la Roche plate,
- Une grande combe formant un plateau et des pentes plus douces dans laquelle viennent se nicher le Breuil, le Villard et le Pradier,
- Une seconde combe, la combe au Roi, plus restreinte,
- L'alpage en forme de dôme convexe qui s'étire sur le chemin de crête amenant au point culminant de la commune, au Quermoz.

Le minéral fait partie des éléments paysagers forts de la commune à travers les nombreuses falaises et des clapiers (amas de pierres constitué suite à l'épierrage d'un champ). La pierre est également présente dans les fondations des constructions des chalets présents sur la commune.


Le réseau hydrographique est constitué par Le Nant du Boilet. Il prend source à 1600 mètres d'altitude, dans la Combe au Roi, et conflue avec l'Isère à hauteur de Moutiers. Il traverse les hameaux où il est en partie canalisé. Principal cours d'eau du territoire d'Hautecour, le Boilet, petit cours d'eau torrentiel et sinueux, relie les principaux hameaux en formant une liaison naturelle dans le territoire. Le ruisseau de Combe Vion qui prend naissance dans la montagne de la Faverge se dirige rapidement vers la commune de Montgirod à hauteur de la forêt des Gollards.

Des lacs d'altitude sont présents dans les alpages et un plan d'eau artificiel, propice à la baignade prend place sur un replat au cœur du hameau du Breuil.

AFFLEUREMENT ROCHEUX ET BRÈCHES DE LA TARENTAISE



Géologie

 Alluvions récentes	 Éboulis	 Quartzites
 Calcaires	 Grès	 Schistes
 Conglomérats	 Gypses	
 Dépôts glaciaires (moraines)	 Microbrèches jaunes (Formation détritique inférieure, Unité du Quermoz)	
 Dolomies		

La commune de Hautecour se situe dans le domaine alpin interne, au cœur de la zone des brèches de Tarentaise appelée aussi zone valaisane. Deux grands ensembles de terrains constituent le substratum rocheux de cette zone des brèches : l'unité de Moûtiers et l'unité du Quermoz.

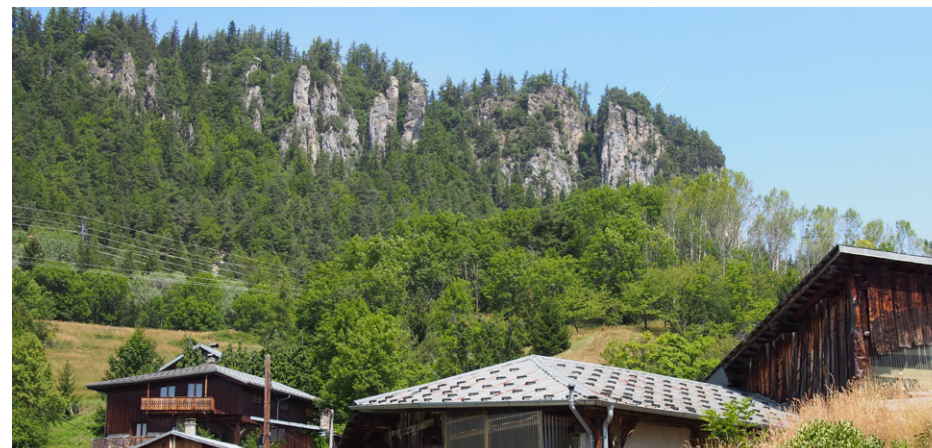
« La cluse amont, à l'Est de Moûtiers, tranche la barre de calcaire triastiques qui forme l'arête du Mont Gargan. Ces couches représentent le flan oriental, vertical, de l'anticlinal d'Hautecour. Ce pli géologique, assez disloqué, est remarquable par le fait que son cœur montre des affleurements de socles cristallin encadré de schistes houillers et permien, c'est un cas unique dans les unités valaisanes de Tarentaise. Le point culminant est le Quermoz à 2296 m, il constitue le dernier sommet individualisé du chaînon du Crêt du Rey en direction du Sud. Il domine du côté Ouest le vallon de Naves. » (Geol-alp).

AFFLEUREMENT ROCHEUX ET BRÈCHES DE LA TARENTAISE

Une géologie très visible, entre affleurements et matériaux de construction



Le mont Galgan et ses roches affleurantes au-dessus de Hautecour la Basse.



Les grottes et falaises de dolomies triastiques (Calcaire) au dessus du Villard.



Le grès et schiste utilisé en sous bassement à Hautecour la Basse.



Calcaire et schiste utilisé en sous bassement.



Affleurement rocheux de schiste au Villard.

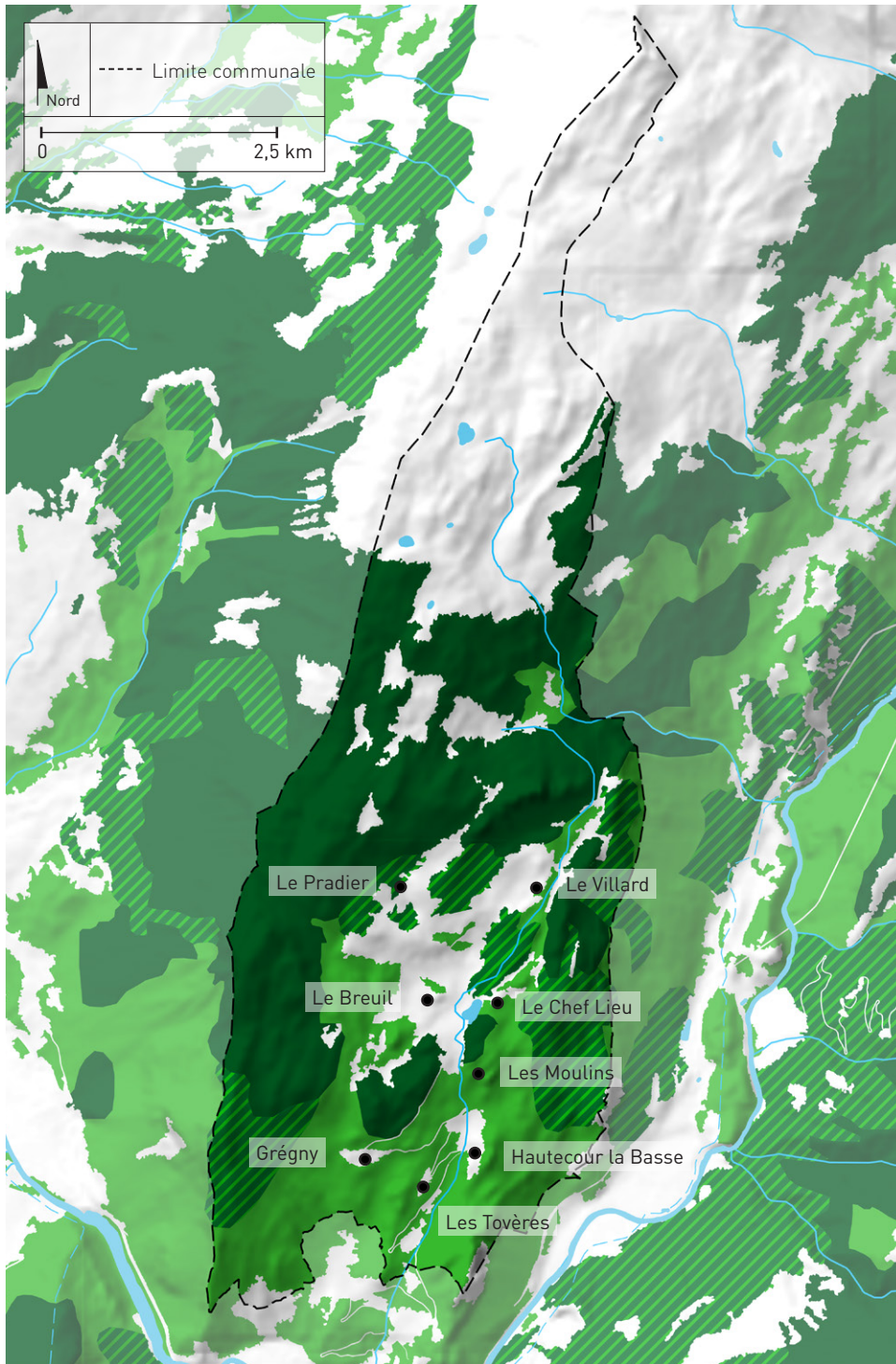


Calcaire apparent au Breuil en dessous de la chapelle.



Grès et schiste en parement à Hautecour la Basse.

UN VASTE COUVERT BOISÉ DE FEUILLUS ET DE RÉSINEUX, COURONNÉ PAR LA LANDE ET PONCTUÉ DE CLAIRIÈRES HABITÉES



Végétation

- Forêts de feuillus
- Forêts de résineux
- Forêt mixte (feuillus et résineux)

Hautecour est dotée de milieux naturels d'une grande diversité, bien que la superficie communale soit modérée (1163 ha) :

- Niveau sub-collinéen et montagnard dans les parties les plus basses de la commune avec la présence d'espèces thermophiles (Chêne pubescent, Pin sylvestre). Les anciennes terres agricoles, en pente, sont le plus souvent abandonnées.
- Niveau montagnard de 800 m à 1500 m : c'est l'étage des feuillus (bouleau, peuplier tremble, frêne, érable sycomore, hêtre) associé à des conifères (pinède sylvestre, pessière). C'est à ce niveau que se tiennent les hameaux et les prairies de fauche ;
- Niveau subalpin, de 1500 m à 1800 m : c'est le domaine des conifères (Epicéa) et les clairières des « montagnettes » (Combe au Roi,...) ;
- Niveau alpin, à partir de 1800 m : étage de la pelouse alpine, des landes et domaine des alpages.

UN VASTE COUVERT BOISÉ PONCTUÉ DE CLAIRIÈRES HABITÉES, DOMINÉ PAR LES ALPAGES



Forêt dense de conifère à la Combe au Roi.



Verger et parcelle en cours d'enrichissement au Chef Lieu.

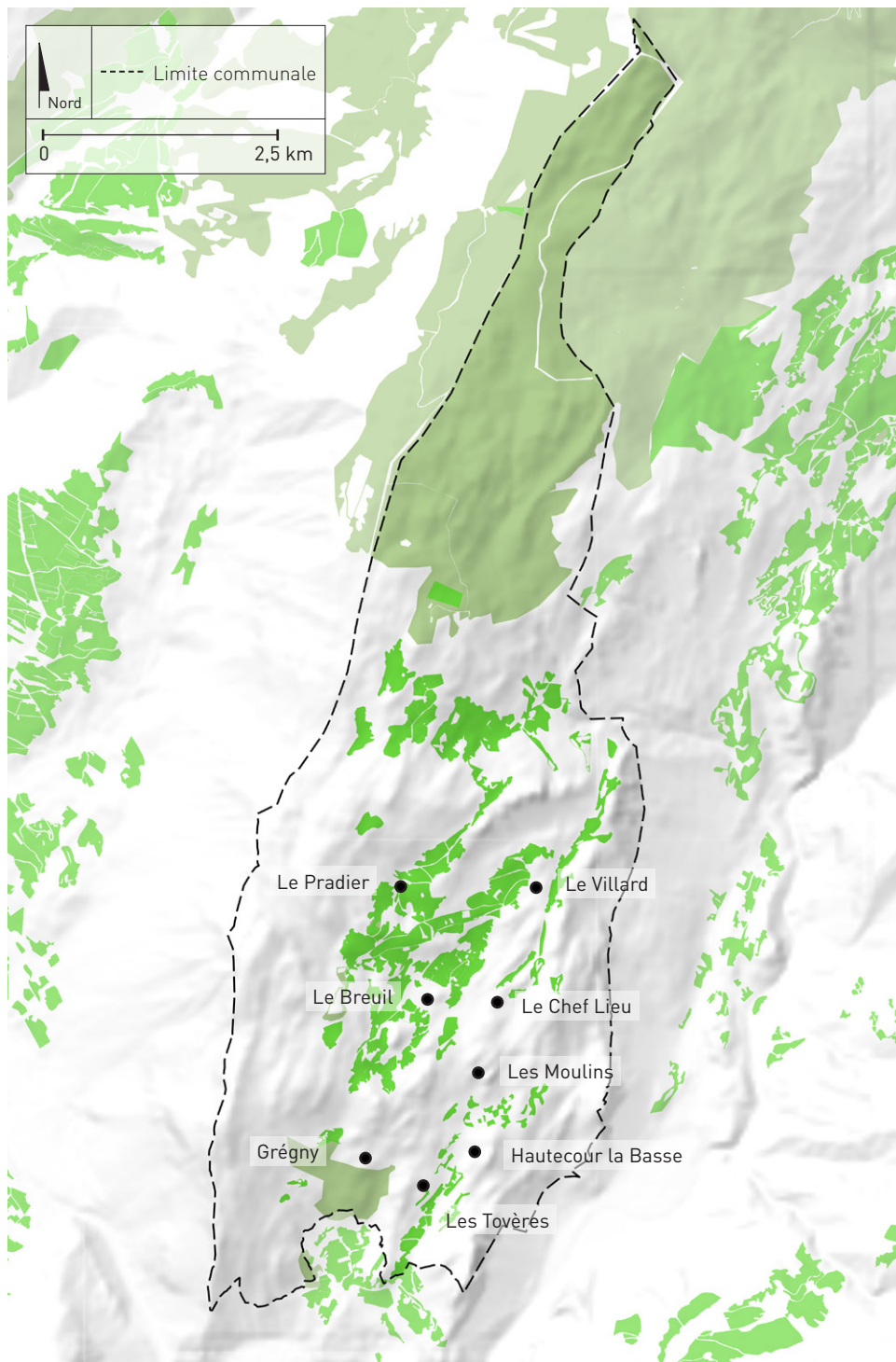


Lisière de conifères floue avec l'apparition de feuillus au dessus du Pradier.



Végétation thermophile et conifères à la Rouvenaz, proche du Villard.

DES PAYSAGES FAÇONNÉS PAR LE PASTORALISME



Agriculture

■ Estives/Landes

■ Prairies

La surface agricole utilisée (SAU) s'élève à 927 ha en 2014. Il s'agit exclusivement de prairies permanentes : prés de fauche et pâtures. Le GAEC exploite, hors alpages, 75 ha sur la commune d'Hautecour. À ces surfaces s'ajoutent une partie de l'alpage communal (environ 200 ha). La seconde exploitation est individuelle et se situe au Pradier. Le cheptel se compose de 60 chèvres et une trentaine de chevrettes. Le lait est valorisé sur place, avec la fabrication de fromage, qui est ensuite vendu soit à la ferme, soit au marché et épisodiquement en grande surface. L'exploitant utilise également 30 ha des alpages communaux. Surface exploitée : 22ha sur le village et environ 30 ha d'alpage.

La qualité des prairies est conditionnée par le maintien de l'activité agricole locale qui entretient l'ouverture des milieux.

Pour s'adapter à la topographie du site, les parcelles agricoles formaient autrefois des terrasses. Ces retenues de terre grâce à des talus et des murets en pierre sont peu visibles dans les paysages aujourd'hui notamment en lien avec l'avancée des boisements.

Des arbres fruitiers isolés (cerisiers, etc.) sont présents sur les pourtours des hameaux même si de nombreux vergers ont aujourd'hui disparus.

La vigne, très présente dans le bas de la commune sur les terrains les plus ensoleillés, a disparu dans les années 60 en raison des contraintes topographiques pour l'entretien des parcelles et la récolte du raisin. Des éléments patrimoniaux révèlent la présence de ces anciennes cultures dans les paysages actuels : murets en pierre, échelas (support en bois pour conduire la vigne), cabane, etc.

DES PAYSAGES FAÇONNÉS PAR LE PASTORALISME



Prairies fauchées au Villard.



Vaches laitières et prairies pâturées.

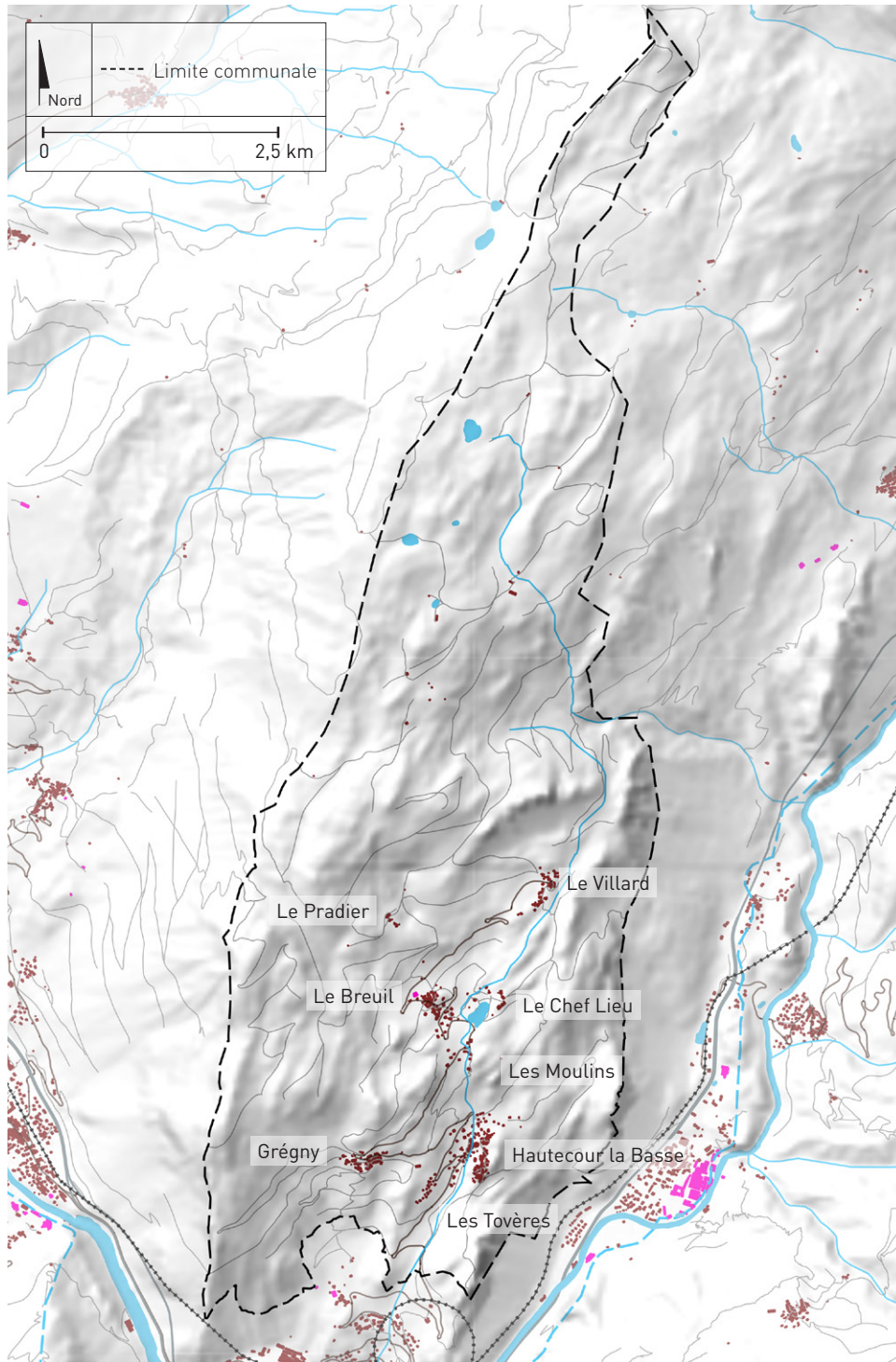


Prairies pâturées dans l'alpage au dessus des chalets de la Faverge.



Prairies fauchées au dessus du Breuil.

DES HAMEAUX GROUPÉS ET DES CHALETS D'ALTITUDE ISOLÉS



Urbanisation

- Bâti résidentiel
- Bâti à caractère industriel, commercial et agricole
- Remontées mécaniques

On dénombre 8 villages, hameaux ou groupements bâtis sur la commune. Ils sont implantés dans le bas de la commune, à des altitudes allant de 900 m à 1250 m sachant que le point le plus haut de la commune est le Quermoz à 2297 m.

L'urbanisation sur la commune de Hautecour est peu importante, elle s'intègre dans le paysage et correspond au paysage identitaire des espaces ruraux montagnards de la vallée de la Tarentaise. Au cours des 60 dernières années, les hameaux du Breuil et de Hautecour la Basse ont bien grossi, sans toutefois devenir imposants. Un autre hameau est apparu : les Moulins vers les années 70 et un lotissement, les Tovères, en 1981.

Plus d'une vingtaine, éléments du petit patrimoine, ponctuent le territoire et marquent notamment les intersections des voies et des sentiers.

Le patrimoine religieux représente une caractéristique remarquable de l'urbanisme communal. Les chapelles et les églises jalonnent le territoire et les chemins trace des liens entre ces monuments parfois oubliés.

DES HAMEAUX GROUPÉS ET DES CHALETS D'ALTITUDE ISOLÉS



L'urbanisation correspond aux paysages identitaires des espaces ruraux montagnards de la vallée de la Tarentaise : les hameaux anciens sont groupés et dense avec des petites venelles resserrés entre les groupements d'habitations. À gauche : Hautecour la Basse, à droite le Breuil.



Des chalets isolés se détachent de l'urbanisme regroupés lorsqu'on se rapproche des alpages. De nouvelles maisons individuelles se sont installées avec leurs jardins dans les hameaux des moulins. Un lotissement des Tovères à été construit et se démarque de l'urbanisme vernaculaire. Ci dessous à gauche les chalets de la Faverge, Ci dessous à droite les chalets isolés de la Basse.

DES HAMEAUX GROUPÉS ET DES CHALETS D'ALTITUDE ISOLÉS - Les logiques de l'implantation urbaine

Schéma du cadastre au Breuil

Les habitations sont regroupées, les parcelles sont resserrées autour des habitations. L'unité d'habitation se compose généralement du chalet aux toits à deux pans et de son extension avec jardin. L'aspect général de tissu bâti est resserré et dense. L'ensemble est assez homogène par les matériaux employés. Les jardins sont accolés aux maisons en terrasses ou alors regroupés à distance du village.

Chalets resserrés, densité importante du bâti au **Breuil**. Les parcelles sont petites et les jardins sont accolés aux maisons en retrait de la rue.

Nouvelles maisons isolées du bourg. Les parcelles sont grandes et la maison est en retrait par rapport à la rue.

Les **Tovères**, lotissement récent est constitué de manière opposé à l'urbanisation traditionnelle : maisons en retrait de la rue, larges parcelles mettant à distances les habitations.

Gregny, village dense implanté dans la pente. Les rues sont étroites, les maisons resserrées les unes aux autres. Les jardins s'étendent derrière les maisons.

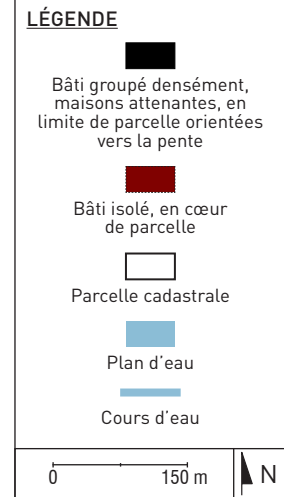
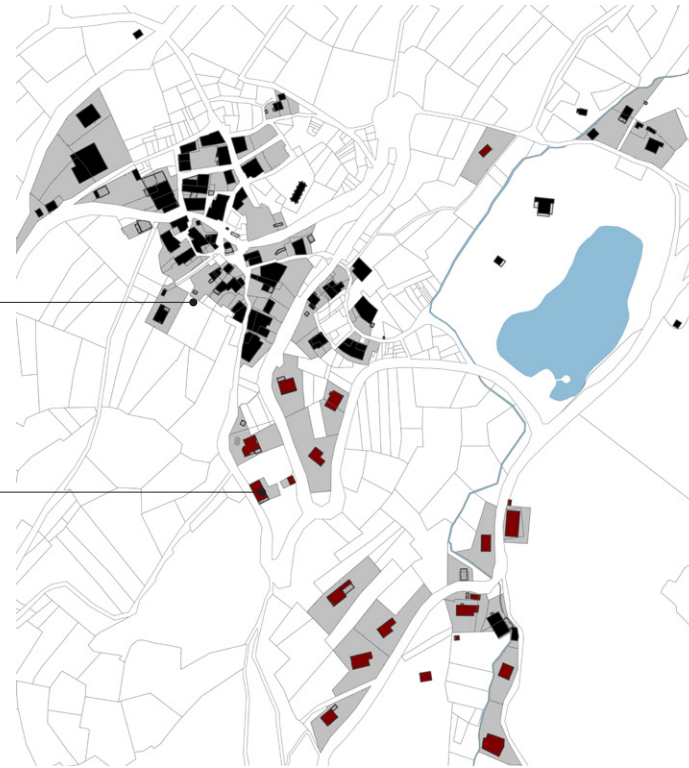
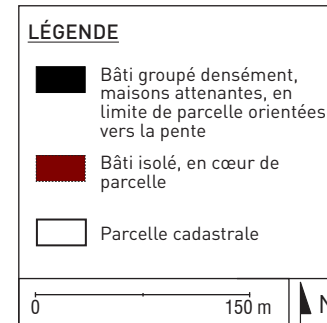


Schéma du cadastre à Gregny et aux Tovères

Comme au Breuil, Gregny présente des caractéristiques urbaines regroupées et denses. Le village est construit dans la pente et ses habitations sont homogènes. Les petits jardins sont accolés aux habitations au sein même de la parcelle ou à distance formant l'équivalent de «jardins partagés». A contrario le lotissement des Tovères présente des caractéristiques urbaines éloignées des composantes urbaines locales. Les maisons sont isolées les unes des autres et positionnées au centre de leurs parcelles, dessinées par les haies de conifères qui les bordent.



DES HAMEAUX GROUPÉS ET DES CHALETS D'ALTITUDE ISOLÉS



Les toitures sont majoritairement à deux pans dissymétriques. Les hauteurs des pans sont différentes et hétérogènes : tuile rouge ou grise, ardoise et tôle. Certaines constructions récentes sont en un seul pan, contrastant avec les constructions traditionnelles. Les ouvertures sont en général plus hautes que larges. Quelques encadrements sont marqués par des couleurs différentes de la façade ou par de la pierre apparente. Quelques constructions présentent des entrées avec des porches voûtées.

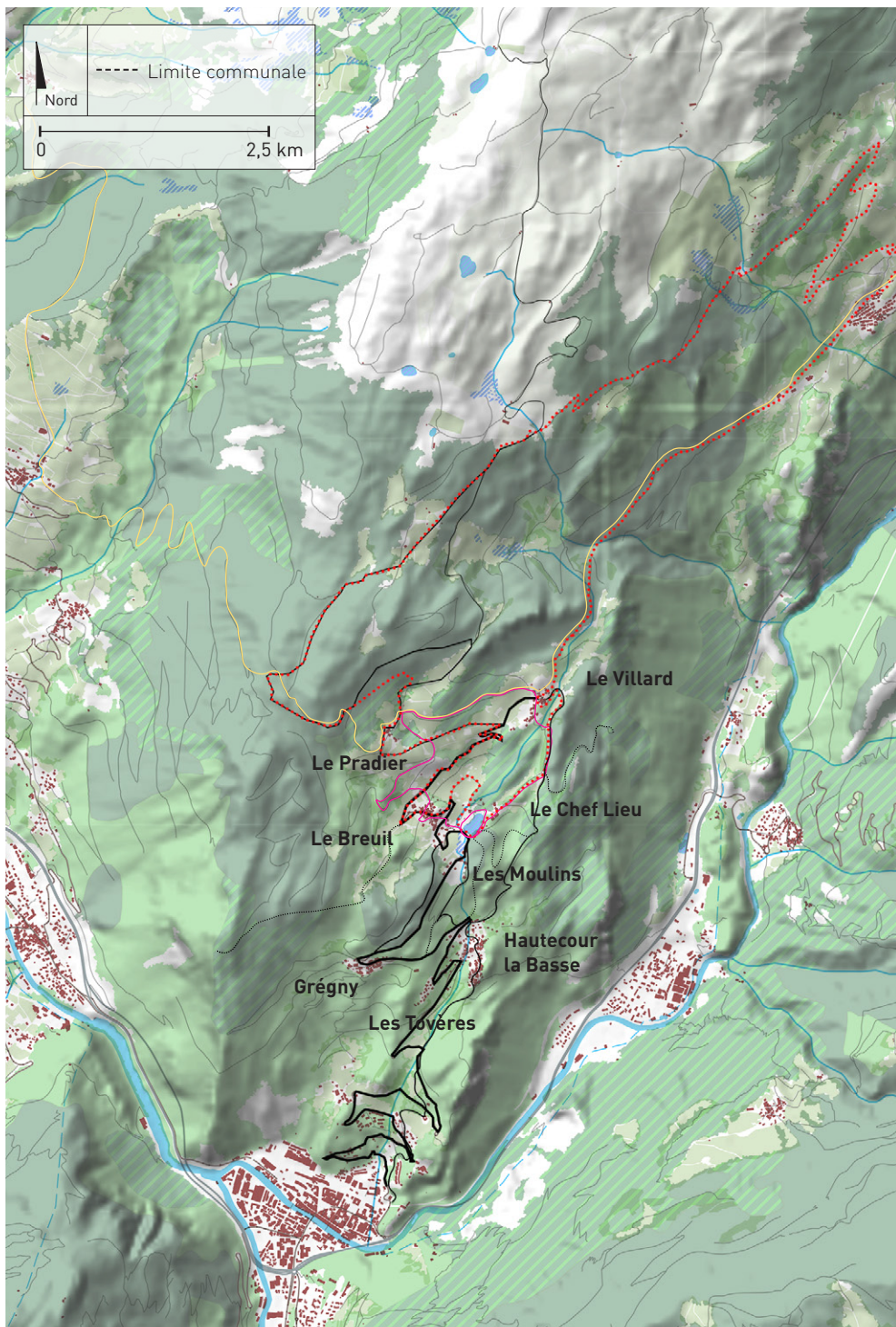


L'essentiel des façades est maçonné sur les fondations avec des pierre locales en grès apparentes. Lors des rénovations la pierre à été couverte et enduite et présente des teintes grises. Les parement en bois sont moins importants aujourd'hui. Les granges ont été fermés par des bardages qui restent en général sur le tiers supérieur de la façade.




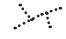






Historiquement la volumétrie est importante avec une vaste implantation au sol. Cela s'explique par les diverses fonctions des sous sols : logement des animaux, habitats, stockage du fourrage. Les formes sont assez irrégulières et les bâtiments mitoyens sont nombreux ce qui renforce l'impression de volumétrie en longueur.

UN AXE NORD SUD ET UN RÉSEAU IMPORTANT DE CHEMINEMENTS



Circulation

-  Axe principal D85
-  Chemin secondaire, route des alpages
-  Chemins, sentiers empruntés régulièrement,
-  Chemins peu emprunté, à valoriser ou à délaissier
-  Circuit de VTTAE
-  Chemin de randonnée «Balcon des adrets de Tarentaise»
-  Sentier artistique boucle «liberté»
-  Sentier artistique boucle «confort»

La commune est traversée par un axe de communication majeur et structurant : la route départementale D85, qui relie les différents hameaux et connecte Hautecour à Moutiers et au fond de vallée. Des routes secondaires (route des alpages, route de Montgirod, etc.) sont également présentes pour desservir les lieux moins fréquentés quotidiennement et permettre aussi l'accès aux alpages.

Une ligne ferroviaire est présente au sud de la commune où la gare de Moutiers, située à moins de 6 km d'Hautecour, offre un moyen de transport alternatif à la voiture pour les déplacements dans la vallée.

L'ensemble du territoire est sillonné de sentiers et de chemins de randonnée dont certains sont notamment en cours de valorisation (entretien, signalétique, etc.). La qualité de ce réseau doux est un facteur d'attractivité pour le territoire, aussi bien pour le cadre de vie de ses habitants que pour le tourisme. Le Breuil et ses alentours connaissent une forte fréquentation locale, depuis Moutiers principalement. De nombreux visiteurs s'arrêtent au parking du Breuil pour contempler les églises baroques ou se promener selon le niveau dans les alpages ou les forêts avoisinantes.

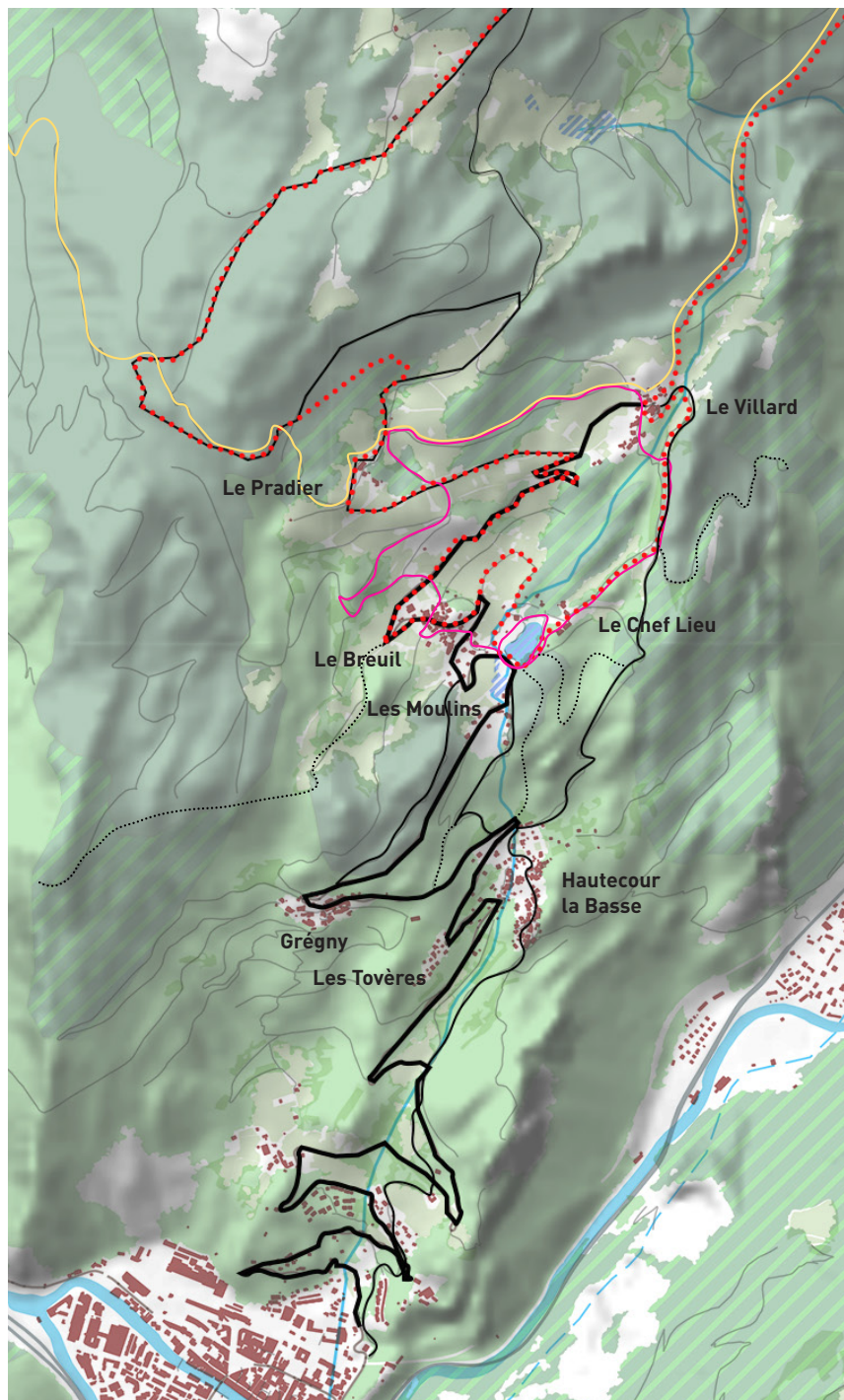
Trois parcours sont actuellement attractifs pour la commune :

- le sentier artistique (PSD), avec une boucle pédestre « confort » accessible à tous (en poussettes, fauteuil roulant...) et une grande boucle « liberté » autour du Breuil offrant des points d'arrêts sur des sculptures permanentes et temporaires. La boucle «liberté» a tendance à perdre en lisibilité dues aux œuvres qui ne sont pas toujours renouvelées.
- le topo VTTAE du parcours Hautecour - Montgirod « Entre alpage et forêt de la Faverge », un tour de vélo à assistance électrique passant par le Breuil.
- le chemin de randonnée « Les balcons des adrets de Tarentaise » passant par le Villard et Le Pradier.

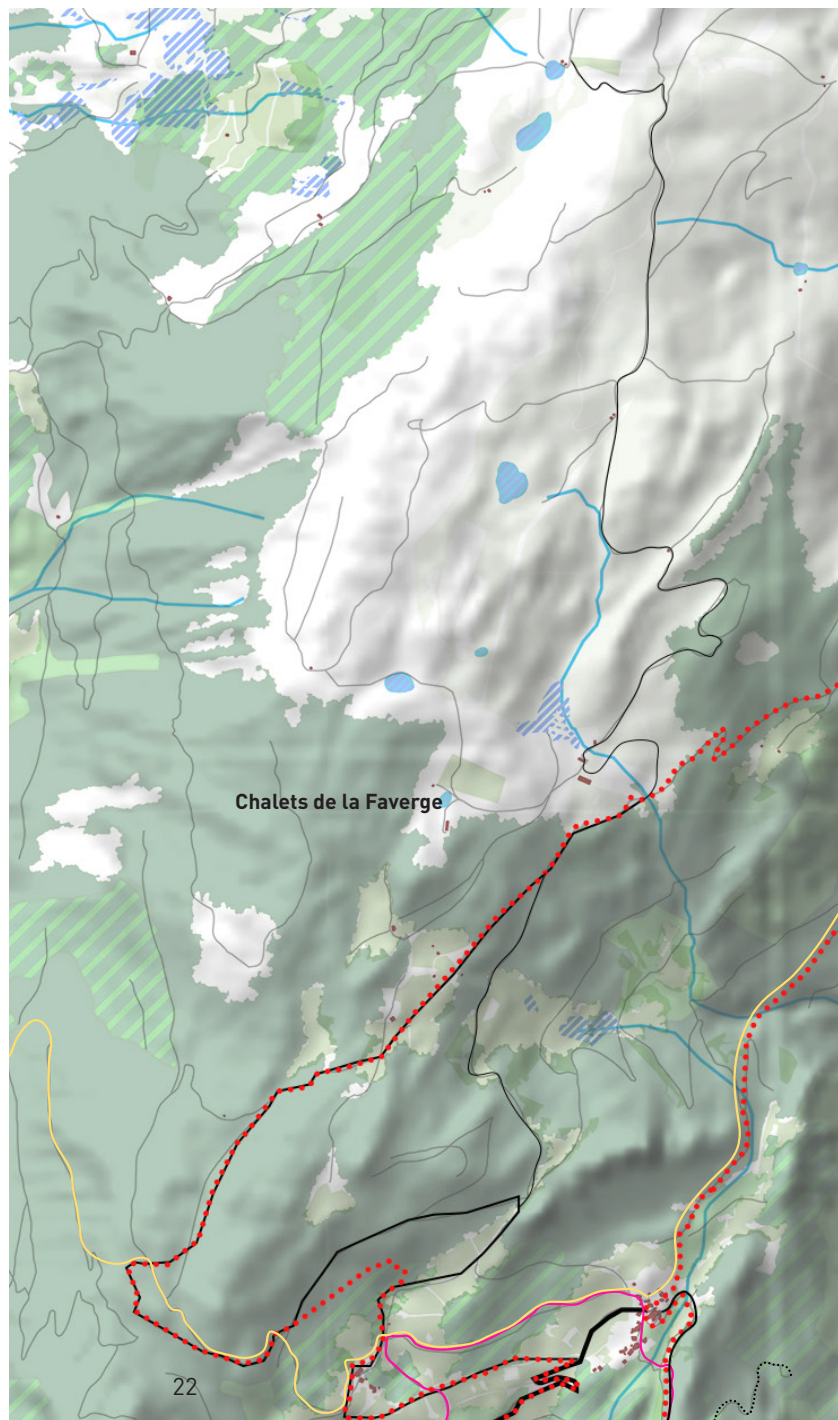
Des lignes à haute tension, en lien avec le fond de vallée, traversent l'ensemble de la commune sur des axes divers et font partie intégrante des paysages d'Hautecour notamment dans les alpages où la végétation rase rend les pylônes davantage lisibles.

UN AXE NORD SUD ET UN RÉSEAU IMPORTANT DE CHEMINEMENTS




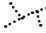




Échelle rapproché sur la partie basse de la commune



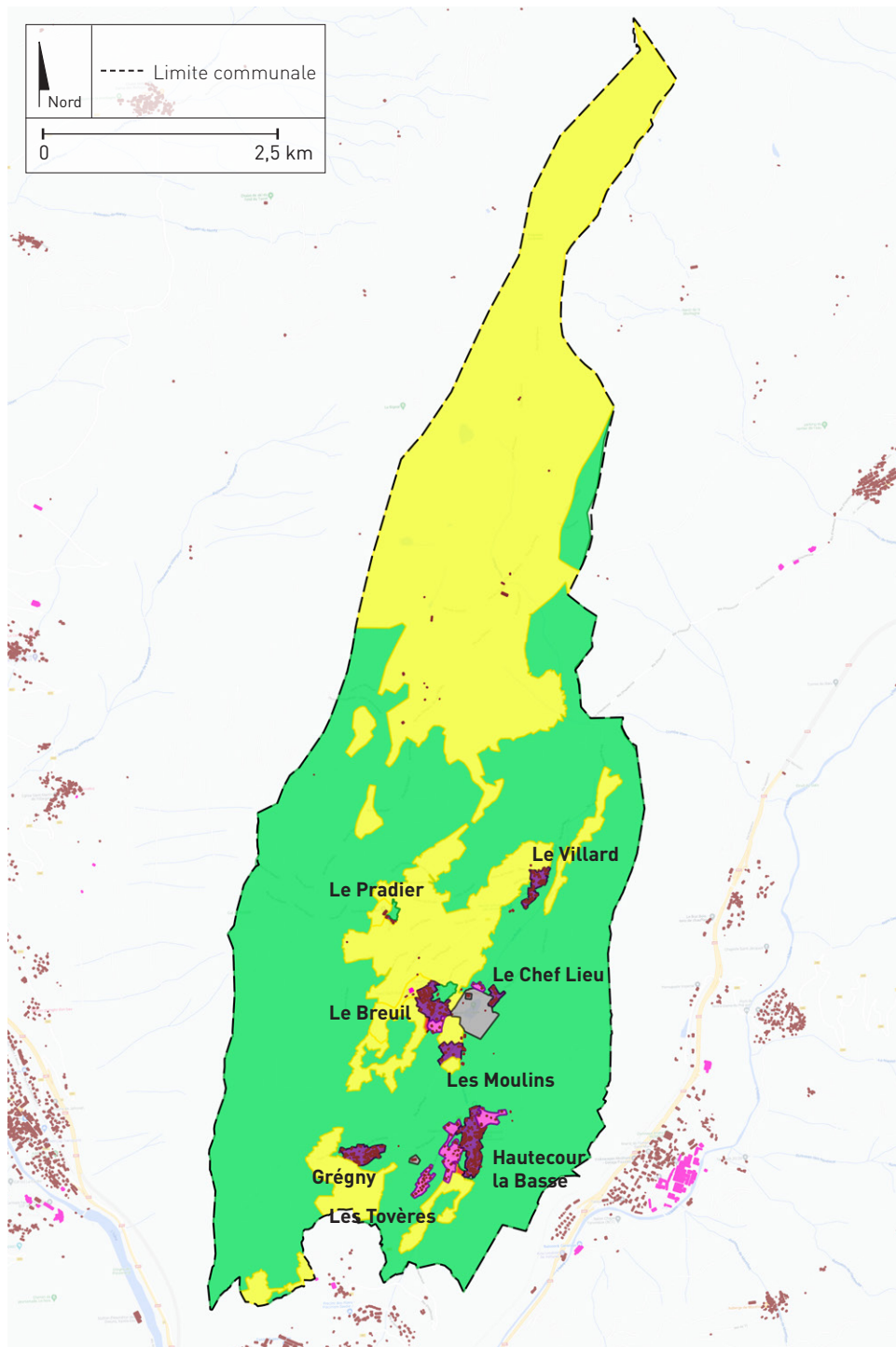
Échelle rapproché sur la partie haute de la commune



Circulation

-  Axe principal D85
-  Chemin secondaire, route des alpages
-  Chemins, sentiers empruntés régulièrement
-  Chemins peu empruntés
-  Circuit de VTTAE
-  Chemin de randonnée «Balcon des adrets de Tarentaise»
-  Sentier artistique boucle «liberté»
-  Sentier artistique boucle «confort»

DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF RÉGLEMENTAIRE



Plan Local d'Urbanisme

- Secteur naturel N
- Secteur agricole destiné à la protection des terres agricoles et des paysages Aa
- Secteur urbanisé ancien dense Ua
- Secteur urbanisé récent moins dense Uc
- Secteur destiné aux équipements publics

Le PLU distingue 3 grands types de zone pour le territoire d'Hautecour :

Les zones naturelles - N

Ces parcelles occupant environ la moitié du territoire, correspondent essentiellement aux forêts, friches et affleurements rocheux. Ces secteurs, peu ou non occupés par les activités humaines, sont protégés en raison, de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages, de l'existence d'une exploitation forestière, de leur caractère d'espaces naturels, etc.

Les parcelles comprenant le Plan d'eau de la Trappe et ses abords sont classées en zone NL (zone grise sur le plan de zonage) car il s'agit d'un secteur naturel mais destiné aux sports, loisirs et hébergements touristiques légers.

Les zones urbaines - U

Ces parcelles sont concentrées dans les quatre principaux hameaux : le Villard, le Breuil, Grégny et la Basse. Les installations et constructions sont majoritairement destinées aux fonctions de logement même si les commerces, les services et certaines activités sont autorisés dans ces zones.

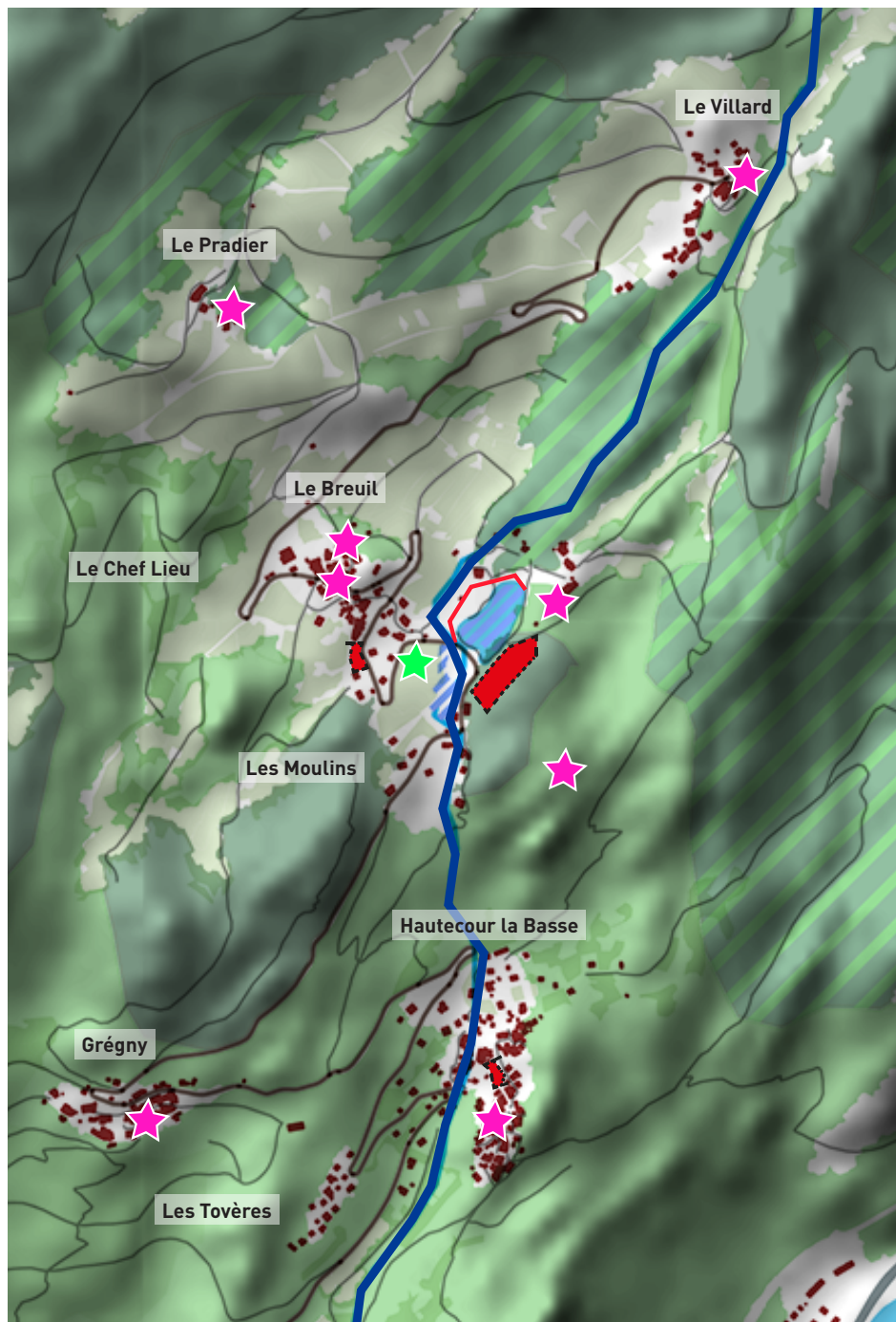
Les zones agricoles - A

Ces parcelles sont présentes essentiellement à proximité des hameaux et sur les hauteurs de la commune (alpages). Elles comprennent les secteurs à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles. Des constructions agricoles, dont certaines faisant partie du patrimoine bâti et culturel, peuvent être présentes sur ces parcelles notamment les chalets d'alpage.

Autres

Le territoire communal comprend deux zones à urbaniser (AU), quelques OAP et emplacements réservés au Breuil et à la Basse notamment pour des projets d'hébergements touristiques, du stationnement au coeur des hameaux et des élargissements de voirie. Le développement urbain est donc très limité à Hautecour aujourd'hui et ne constitue pas une dynamique paysagère prédominante.

PROJETS EN COURS ET ASSOCIATIONS



- OAP
- Chapelle, église : patrimoine du baroque
- Projet d'aménagement lié à l'environnement
- Étude hydraulique sur le Boilet
- Projet de chemin

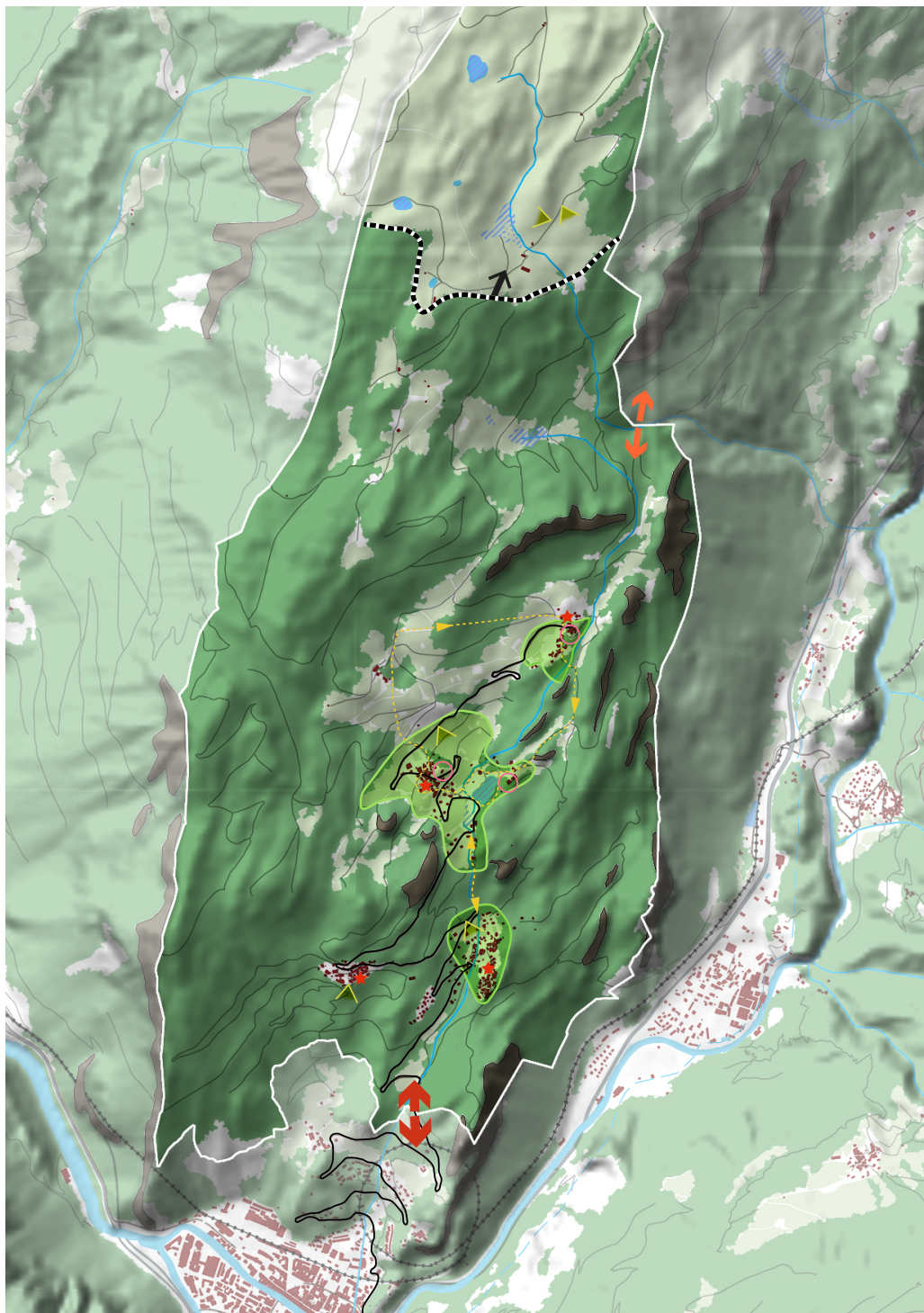
Les projets en cours entamés par la commune :

- Projet de travaux de voirie (mise en place d'enrobé bi-couche) et création de 2 places de stationnement pour les habitants dans le hameau du Breuil, rue Feux de Saint-Jean.
- Aménagement d'un chemin en balcon autour du plan d'eau de la Trappe.
- Installation d'une table d'orientation au sommet du Quermoz (octobre 2024) Maitrise d'ouvrage : plusieurs Com com. Le sommet est à cheval entre 3 comm comm.
- Recensement des mines existantes (charbon, cuivre, ardoise, etc.) avant indications potentielles au public.
- Projet sur le site de l'ancien centre de vacances appartenant à la CAF (vacanc t depuis 2015). Ecolodge, Agriculture, élevage, magasin bio...
- PLU actuellement en cours de modification à mettre en lien avec les actions prévues par le Plan de Paysage
- Création d'une plateforme avec barrière pour limiter l'accès à la route vers les alpages aux véhicules autorisés et de stationnements avec point info au pied des alpages.
- Une étude hydrologique récente sur le Boilet précisant des potentiels travaux à mettre en place à associer aux actions prévues par le Plan de Paysage
- Réglementation / valorisation du site de la décharge publique à l'entrée du Breuil
- OAP maisons et jardins au Breuil
- OAP cabanes et tyrolienne à coté de la chapelle et du presbytère.
- OAP Maison et jardin à la Basse près du Boilet

Les projets portés par les associations locales :

- Les sentiers d'antan : Association pour la réouverture des chemins existants
- L'itinéraire «chemins du Baroque» projet de tourisme initié par la FACIM conçu pour favoriser l'attractivité de la vallée de la Tarentaise à travers ses églises et ses chapelles.

PERCEPTIONS LOCALES DU TERRITOIRE - VALEURS DES PAYSAGES - Résultats des entretiens



Des repères paysagers qui s'élèvent dans ce territoire en pente

- ▲ Point culminant du territoire, ce site de randonnée est incontournable pour les locaux comme 'terrain de jeu' et fait partie de l'identité de cette commune de montagne. Le Quermoz est un sommet partagé avec les communes limitrophes.
- Au coeur des hameaux, les édifices religieux (églises, chapelles, etc.), implantés sur des promontoires rocheux, forment des repères paysagers et semblent se faire échos dans ce territoire montagneux.

Un territoire constitué d'eau et de roche

- ☞ Les affleurements rocheux sont très présents et bordent le territoire communal. La pierre est également utilisée dans les constructions (bâts, murets, etc.). La présence de l'eau est marquée par le Boilet qui n'est pas toujours visible mais dont on perçoit aisément le bruit en raison de son caractère torrentueux. Au Breuil, le plan d'eau de la Trappe représente le lieu incontournable / la carte postale de la commune. Il constitue le principal point d'attrait du territoire notamment pour les touristes et les habitants des communes voisines.

Des paysages alternant entre boisements, alpages et clairières

- ▭ Dans ce territoire en pente, des replats ouverts, bordés de monts et d'éperons rocheux, forment des espaces de respiration et des lieux de vie. Les hameaux sont installés le plus souvent au coeur de ces replats où les activités humaines sont moins contraintes par la topographie. Des prairies, des potagers et des vergers ceinturent ces espaces bâtis et représentent un patrimoine naturel et culturel à préserver.
- ▲ Au-dessus des boisements (env. 1800m d'altitude), la limite paysagère est nette. Elle marque l'entrée dans le territoire des alpages où les estives et les chalets de montagne prédominent. La topographie s'adoucit, l'accès est peu aisé en hiver et les usages sont marqués par la saisonnalité (agriculture, randonnée, etc.). Les nombreux sentiers de randonnée sont très fréquentés par les populations locales notamment par leurs facilités d'accès et le bien être apporté par ces paysages à perte de vue.

Un patrimoine bâti et paysager cher au Tacortains

- ★ La notion de patrimoine fait partie des valeurs fondamentales de la commune et s'illustre principalement dans les paysages habités sous forme d'hameaux de montagne. Au sein de leurs tissus urbains denses et contraints par la topographie, ces hameaux sont principalement composés de constructions ayant conservé les caractéristiques architecturales locales. Des éléments patrimoniaux ponctuent également ces espaces bâtis (four à pain, bassin, etc.). De nombreux petits passages publics, semblant appartenir au domaine privé, permettent de sillonner entre les habitations.
- ▴ Grâce à sa topographie et son dénivelé important, Hautecour offre de nombreux points de vue remarquables sur les territoires voisins mais certains points de vue sont particulièrement appréciés par les habitants notamment ceux orientés au-dessus des clairières ouvertes et habitées. Dans les alpages, les paysages sont ouverts et les points de vue donnent à voir des horizons plus lointains.

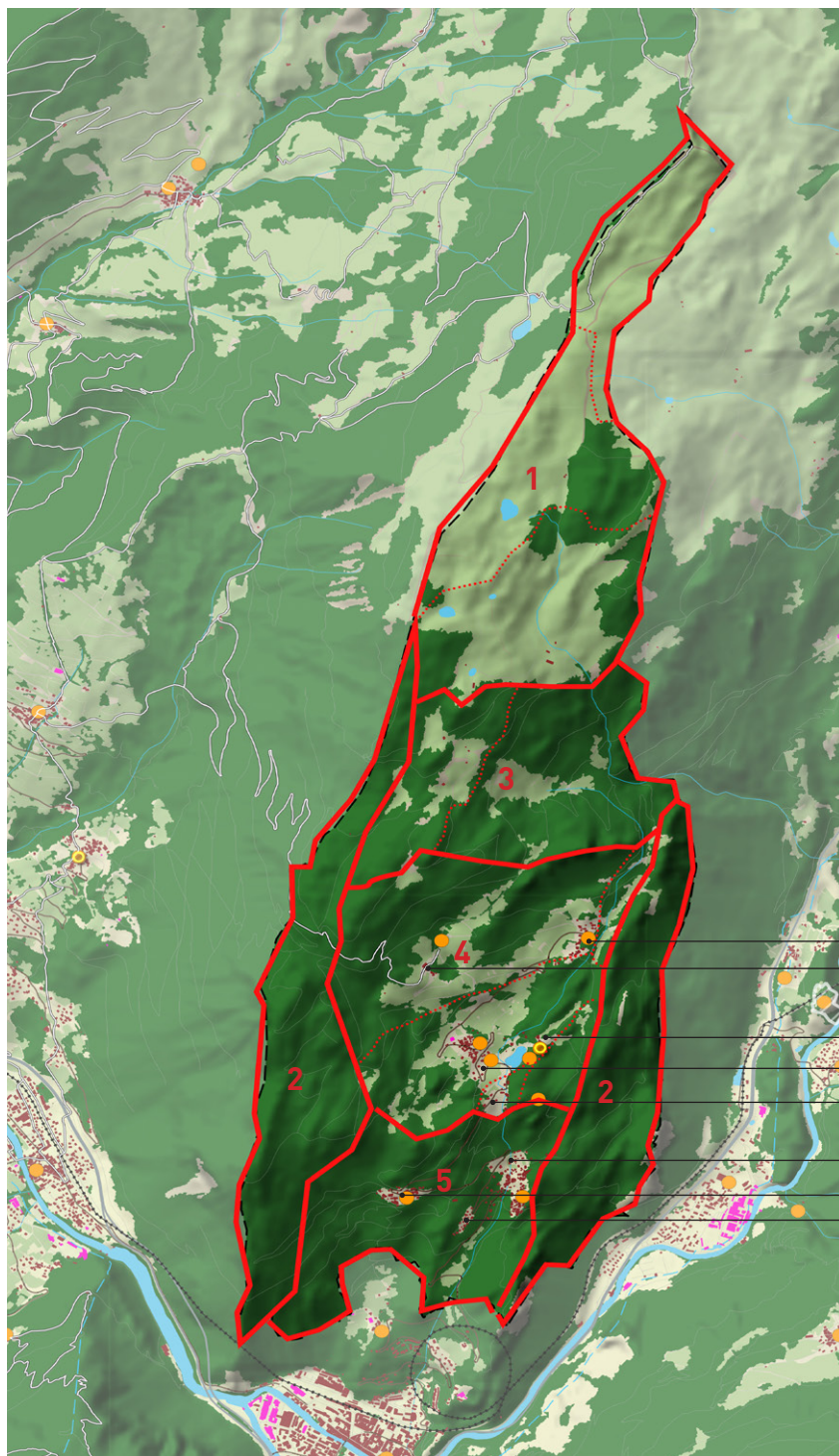
Des flux et des usages concentrés

- Les déplacements sont concentrés sur certains axes de communication. La route départementale D 85 est fréquentée quotidiennement par les habitants pour rejoindre la vallée et Moutiers notamment pour le travail, l'offre de services, les lieux culturels, etc. Cette voie est également fortement empruntée par les cyclistes (y/c vélos électriques). Les cheminements doux et les parcours piétons les plus fréquentés sont situés près du Breuil et autour du plan d'eau de la Trappe.
- ➡ L'entrée dans le territoire communal se fait principalement par Moutiers. Hautecour est également connecté à Aime-la-Plagne (Montgirod) par une voie secondaire dans la forêt (accès au-dessus du Villard).



LES UNITÉS DE PAYSAGE DE LA COMMUNE

DÉLIMITATION DES UNITÉS PAYSAGÈRES

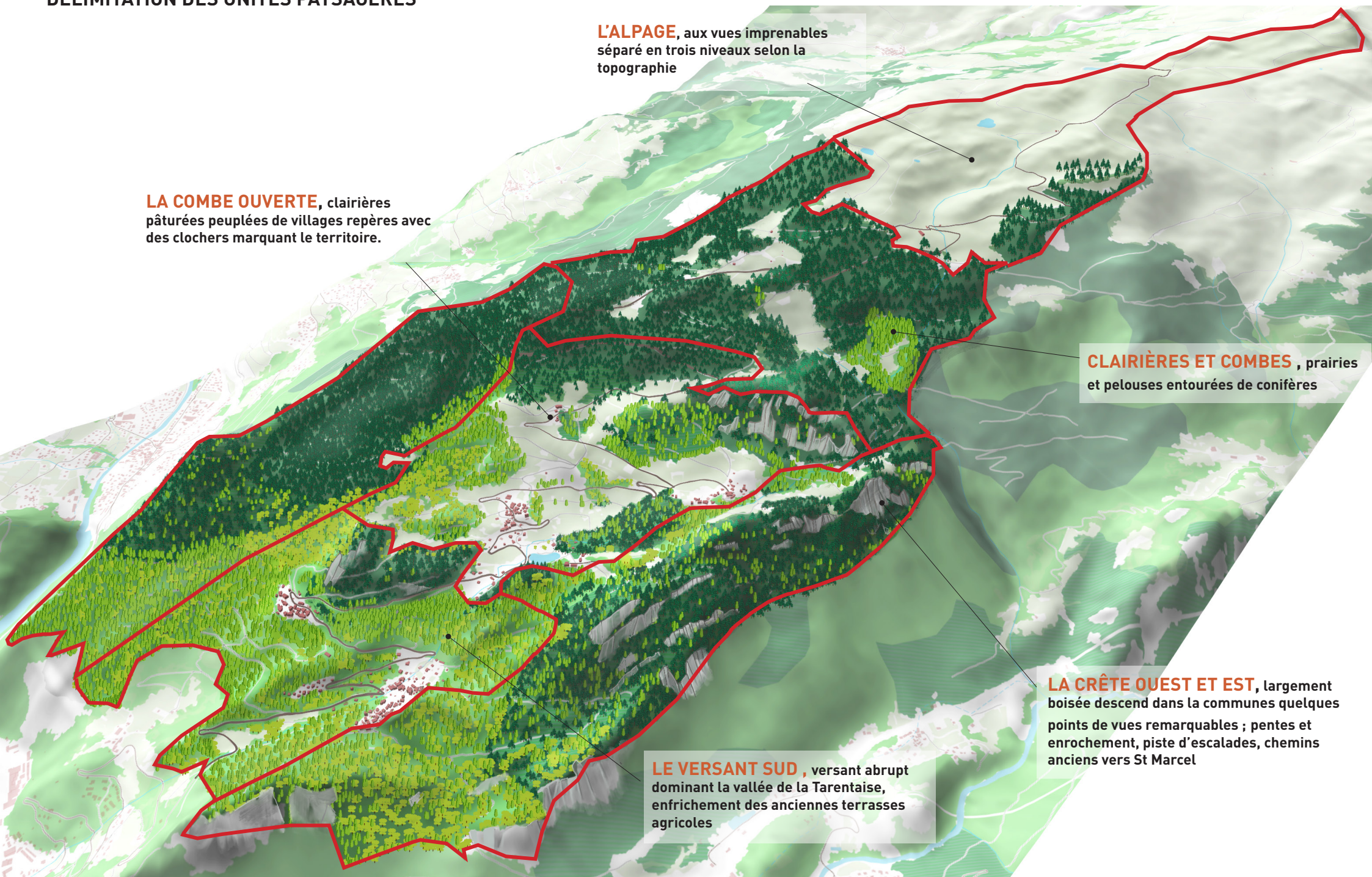


Afin d'obtenir une vision claire et commune du territoire, il convient d'être en accord sur les différentes unités de paysage que compose la commune. Nous proposons de distinguer cinq unités distinctes.

- 1 L'ALPAGE**, aux vues imprenables séparé en trois niveaux selon la topographie
- 2 LA CRÊTE OUEST ET EST**, largement boisé descend dans la communes quelques points de vues remarquable ; , pentes et enrochement, piste d'escalades, chemins anciens vers St Marcel
- 3 LES CLAIRIÈRES ET LES COMBES**, prairies et pelouses entourées de conifères
- 4 LA COMBE OUVERTE**, clairières pâturées peuplées de villages repères avec des clochers marquant le territoire.
- 5 LE VERSANT SUD**, versant abrupt dominant la vallée de la Tarentaise, enfrichement des anciennes terrasses agricoles

Le Villard
Le Pradier
Le Chef Lieu
Le Breuil
Les Moulins
Hautecour la Basse
Grégny
Lotissement des Tovères

DÉLIMITATION DES UNITÉS PAYSAGÈRES



L'ALPAGE, aux vues imprenables
séparé en trois niveaux selon la
topographie

LA COMBE OUVERTE, clairières
pâturées peuplées de villages repères avec
des clochers marquant le territoire.

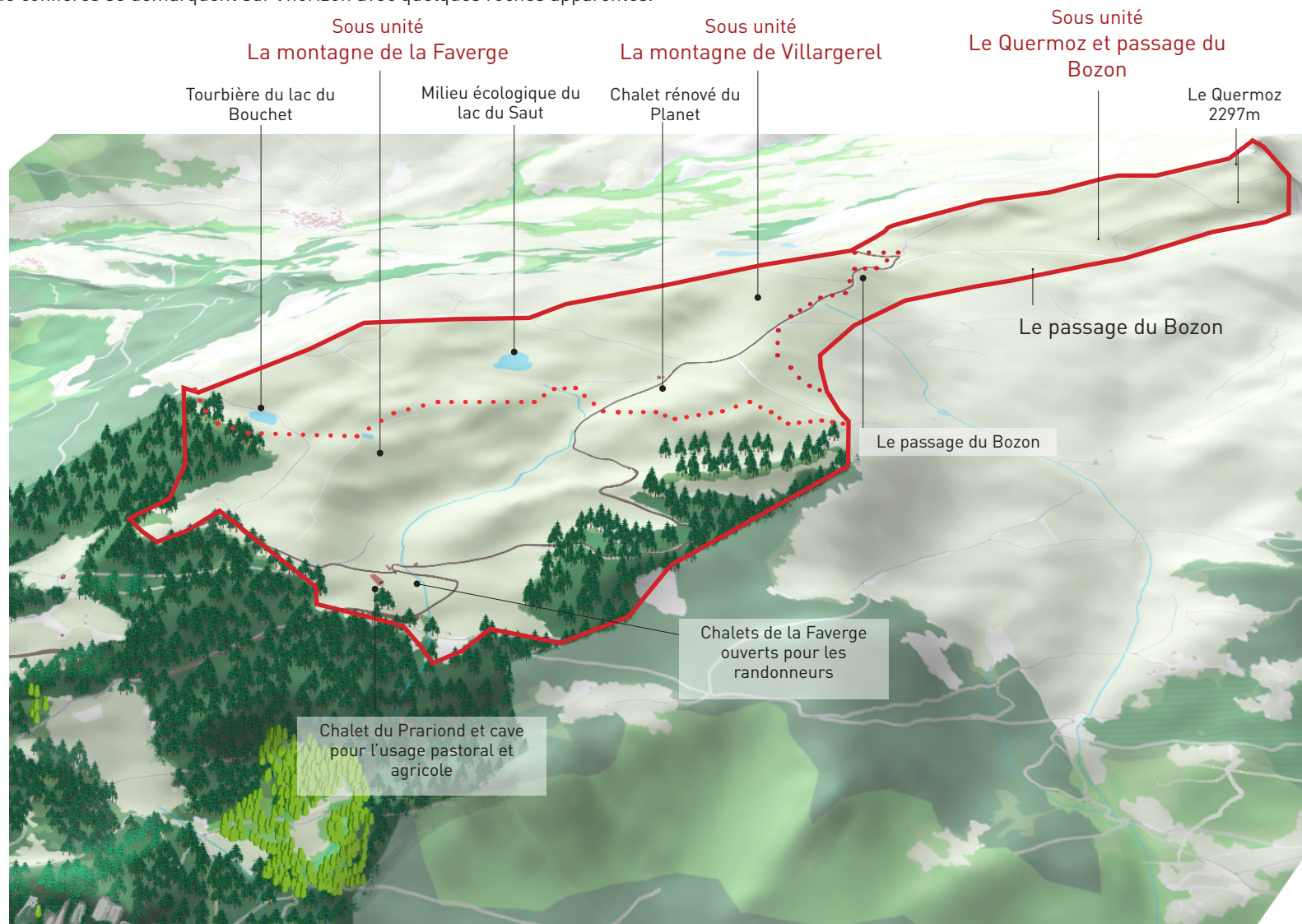
CLAIRIÈRES ET COMBES, prairies
et pelouses entourées de conifères

LA CRÊTE OUEST ET EST, largement
boisée descend dans la communes quelques
points de vues remarquables ; pentes et
enrochement, piste d'escalades, chemins
anciens vers St Marcel

LE VERSANT SUD, versant abrupt
dominant la vallée de la Tarentaise,
enfrichement des anciennes terrasses
agricoles

UNITÉ ALPAGE

L'alpage marque une rupture nette avec le reste de la commune autour de 1800 mètres d'altitude. Les surfaces pastorales représentent la quasi totalité de l'alpage. Les alpages sont de grands espaces ouverts dans le paysage, où les troupeaux viennent paître la saison venue. Quelques rares boisements de conifères se démarquent sur l'horizon avec quelques roches apparentes.



Le Quermoz et le passage du Bozon

Le sommet du Quermoz domine la commune à 2297 mètres d'altitude. La ligne de crête séparant les deux vallées à l'est et à l'ouest s'affaisse formant un léger col, appelé le passage du Bozon.

La montagne de Villargerel

La ligne de crête remonte légèrement en forme de dôme après le passage du Bozon : il s'agit de la montagne de Villargerel. Sur des replats, le lac du Saut, le lac du Bouchet et le lac du Sailli forment des petits milieux humides.

La montagne de la Faverge

Les premiers alpages particulièrement bien exposés forme un balcon sur les massifs faisant face à la commune. Les chalets pour l'alpage sont installés contre la route empierrée.



Le sommet du Quermoz et le sentier balcon des Adrets de Tarentaise. Vue au nord.



Le passage du Bozon en contre-plongée, la montagne de Villargerel et l'alpage en dessous des pylônes électriques. La vue est imprenable sur le massif de la Vanoise depuis le Quermoz.



Cabane de berger dans l'alpage, bardage bois et toiture en tôle.



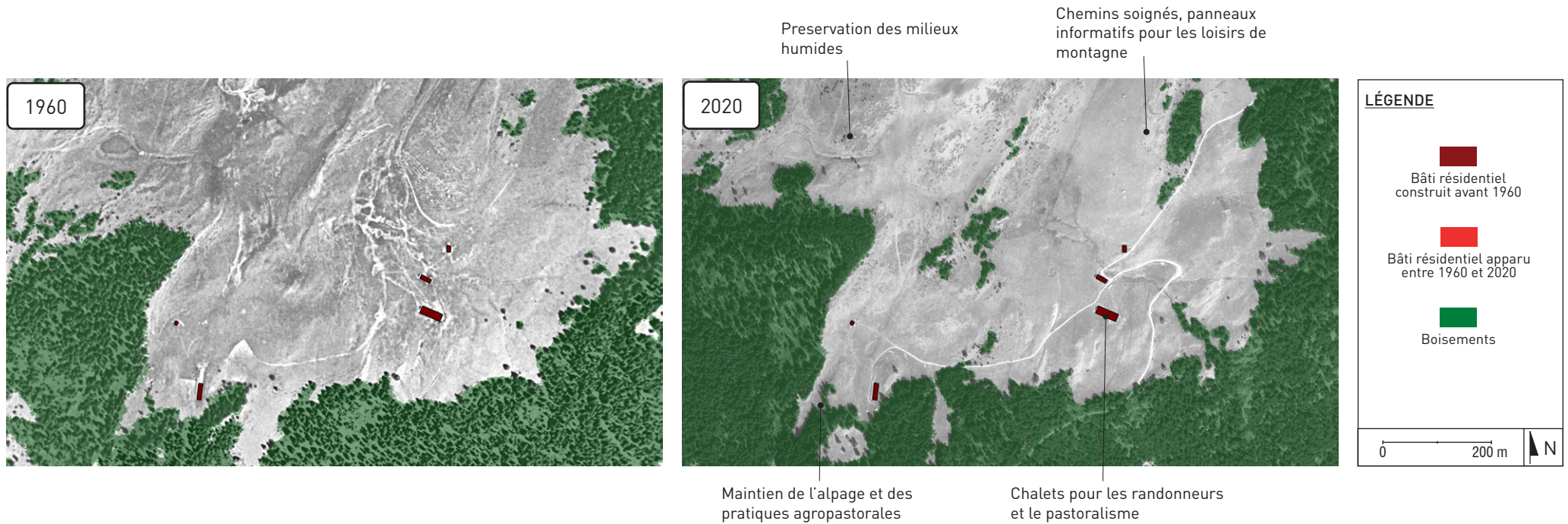
Halle de la Faverge, chalet «la cave» pour l'usage pastoral et chalet communal pour le logement des bergers.

ÉVOLUTIONS PAYSAGÈRES

ÉVOLUTION DU PAYSAGE ENTRE 1965 ET AUJOURD'HUI

Exemple d'un secteur représentatif des dynamiques paysagères de l'unité

Exemple de la Faverge



DYNAMIQUES

- Maintien de l'alpage et des pratiques agropastorales
- Préservation des tourbières et de leurs espaces de fonctionnalité
- Valorisation de l'alpage : chemins préservés pour les activités de montagne (loisirs et agricoles) ; implantation de panneaux informatifs sur le fonctionnement de l'alpage ; Projet de parking à la sortie de la forêt
- 3 Chalets ouverts « aux quatre vents » dont le chalet de Prariond, pour les randonneurs

UNITÉ ALPAGE

ATOUS ET FAIBLESSES

Des sites naturels remarquables et protégés (tourbière, zone humide, etc.) qui doivent être suivis dans le temps et mis en défens d'activités qui pourraient nuire à leur pérennité.

Infrastructures de montagne
Des chalets d'alpage dont l'occupation favorise l'entretien du patrimoine bâti et des espaces attenants.

Une situation géographique dominante
Des vues remarquables sur les vallées avoisinantes avec une orientation sud à trois cent soixante degrés.

Tourisme vert
Un site attractif pour les activités de marche et de ski de randonnée. Ces activités favorisent l'économie locale et préservent le paysage.

Chevauchement de fonctions
Le pastoralisme s'il est mal conduit peut représenter une menace pour les milieux humides remarquables.

Site d'observation
Nouvelle table d'orientation au Quermoz



Nouvelle infrastructure d'accueil
Projet de parking pour accueillir les randonneurs.

ENJEUX PAYSAGERS

LE PATRIMOINE AGRICOLE ET FORESTIER

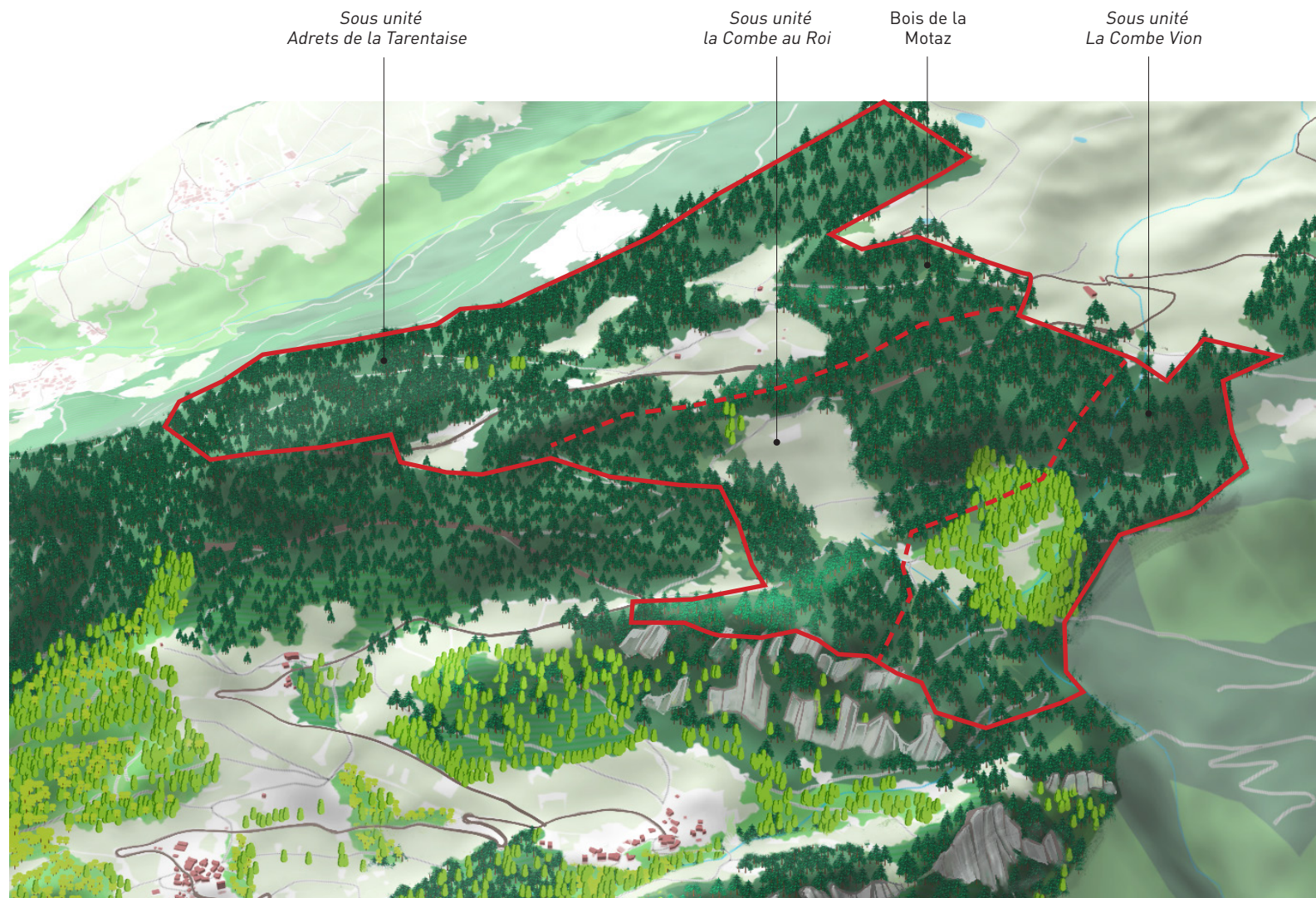
DES ESPACES SÉCURISÉS FACE AUX RISQUES NATURELS, ACCRUS DANS LE CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

LE RÉSEAU DE CHEMINEMENT DOUX PARCOURANT L'ALPAGE

L'ARCHITECTURE LOCALE TRADITIONNELLE DES CHALET D'ALPAGE

UNITÉ CLAIRIÈRES ET COMBES

Autrefois utilisée comme lieu d'étape, la «montagnette» Sur le chemin des alpages de la Faverges est composée de clairières en prairie de fauche. Quelques chalets sont encore présents.



Adrets de la Tarentaise

Sur la ligne de crête jusqu'aux clairières, un site Natura 2000 vise la conservation des pelouses et des prairies de montagne. Des prairies de fauche se mélangent aux forêts acidophiles à Picéa.

La Combe au Roi

Le ruisseau du Boilet prend sa source dans la combe au Roi, dépression d'ouest en est, ouvert d'une clairière. Une tourbière s'est installée au cœur de la Combe, entre des bois des prairies. Des chalets sont installés au dessus de la Combe dominant le paysage.

La combe Vion

La combe Vion est adjacente à la combe au Roi, le ruisseau tombe à pic à l'est vers l'Isère. Cette ensemble boisé est difficilement accessible.

UNITÉ CLAIRIÈRES ET COMBES



Pelouses et prairies de Montagne autour des forêts d'Épicéa. Les clairières s'enrichissent.



Clairière fauchée, milieu humide et tourbière sur un replat. Des chalets sont installés au dessus de la combe.



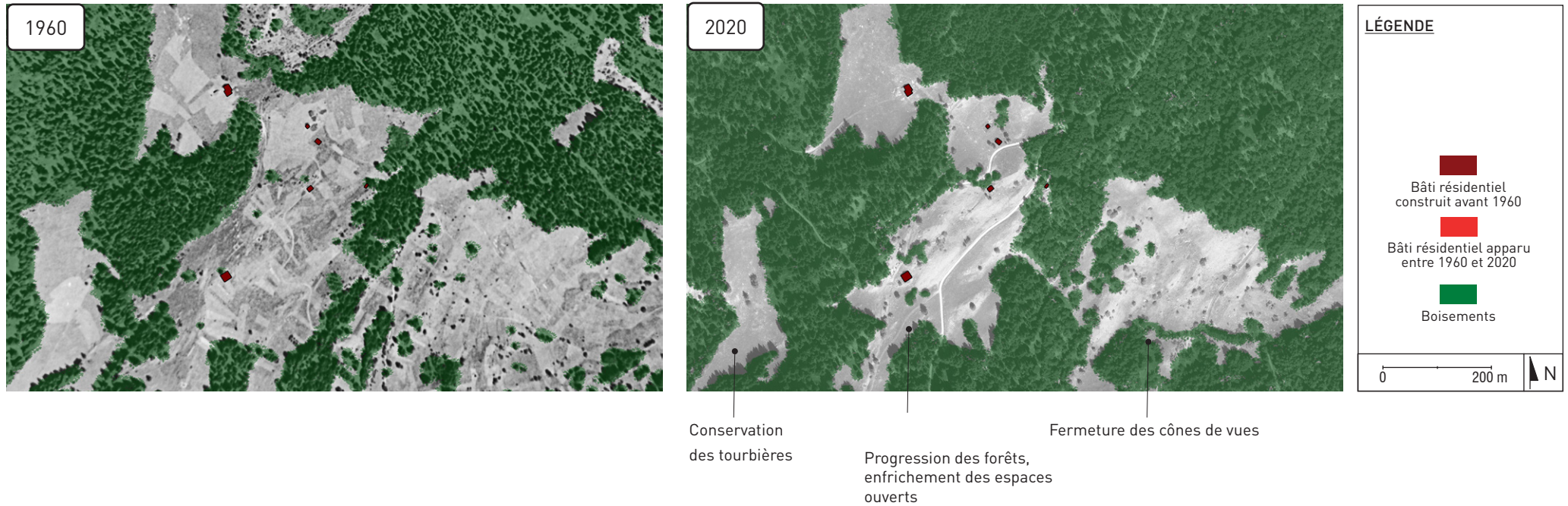
«Les adrets de moyenne Tarentaise», Prairie de fauche montagnarde en cours d'enrichissement. Des vues très dégagées s'ouvre sur le grand paysage et les massifs voisins.

ÉVOLUTIONS PAYSAGÈRES

ÉVOLUTION DU PAYSAGE ENTRE 1965 ET AUJOURD'HUI

Exemple d'un secteur représentatif des dynamiques paysagères de l'unité

Exemple de la Combe au Roi



DYNAMIQUES

- Les espaces ouverts, fauches de montagne, anciennes étapes de transhumance se referment avec l'avancée des boisements
- Progression des forêts d'épicéas
- Conservation des tourbières
- Fermetures des cônes de vues sur le grand paysage
- Chemins anciens enrichés

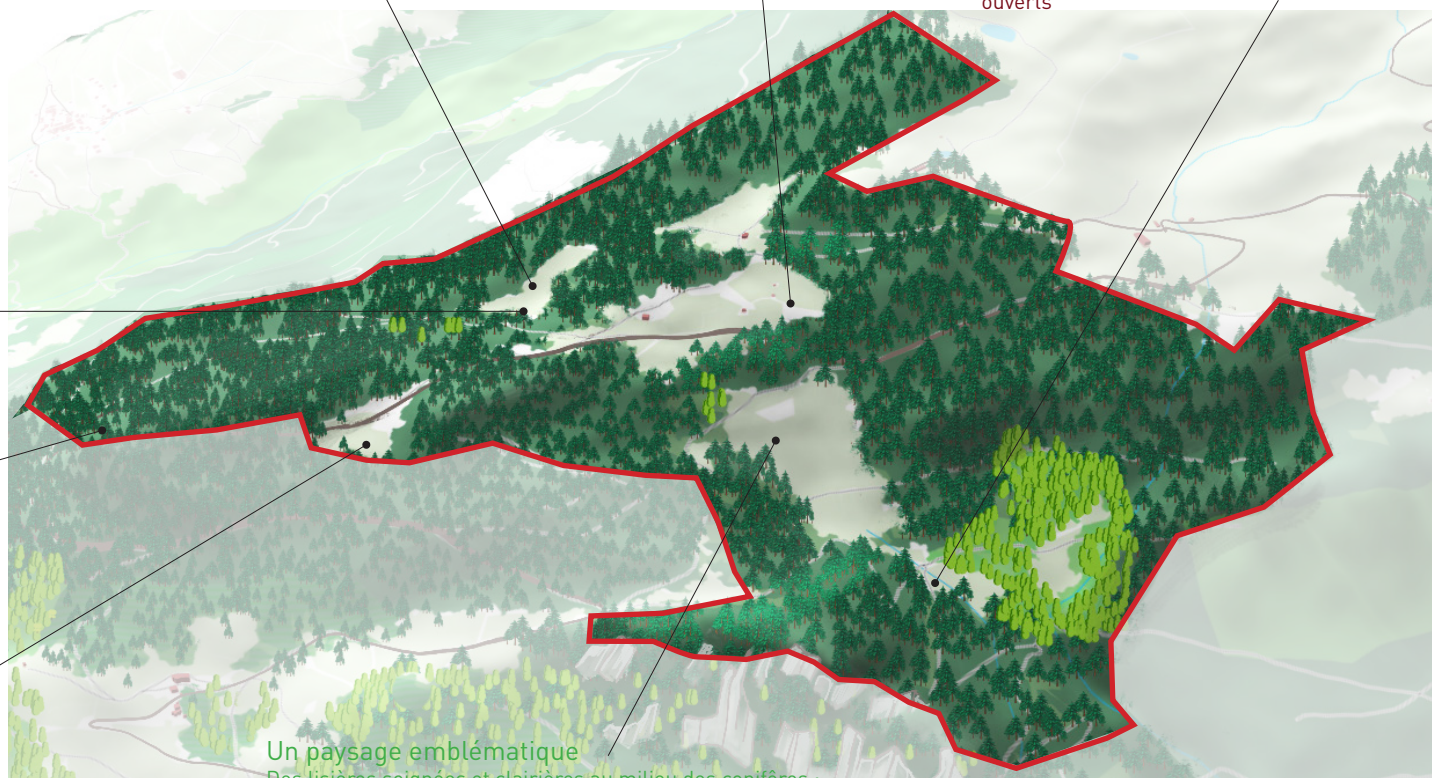
UNITÉ CLAIRIÈRES ET COMBES

ATOUS ET FAIBLESSES

Risque d'incendie
Les boisements près des habitations sont de potentiels dangers, risque d'incendie trop présent

Manques de Mobilier
Manque d'assises, de bancs le long des sentiers pour observer la vue et se reposer

Difficulté d'intervention sur les clairières
Les propriétaires des parcelles cadastrales ne sont pas bien identifiées, c'est une sources de blocage pour la gestion des terrains ouvert : peu d'entretien, peu de marge de manoeuvre sur l'ensemble des espaces ouverts



Habitat local préservé
Des chalets typiques préservés, architectures de références pour les nouvelles habitations ou les réhabilitations

Une cathédrale de nature
Une forêt dense et écologiquement riche, élément incontournable du «nouveau tourisme vert»

Manque de lisibilité des structures paysagères
Des espaces ouverts de moins en moins lisibles - des vues moins larges sur le grand paysage

Un paysage emblématique
Des lisières soignées et clairières au milieu des conifères : espace paysager remarquable de montagne

ENJEUX PAYSAGERS

L'OUVERTURE DES CLAIRIÈRES

LA COHABITATION DES PRATIQUES DE LA FORÊT

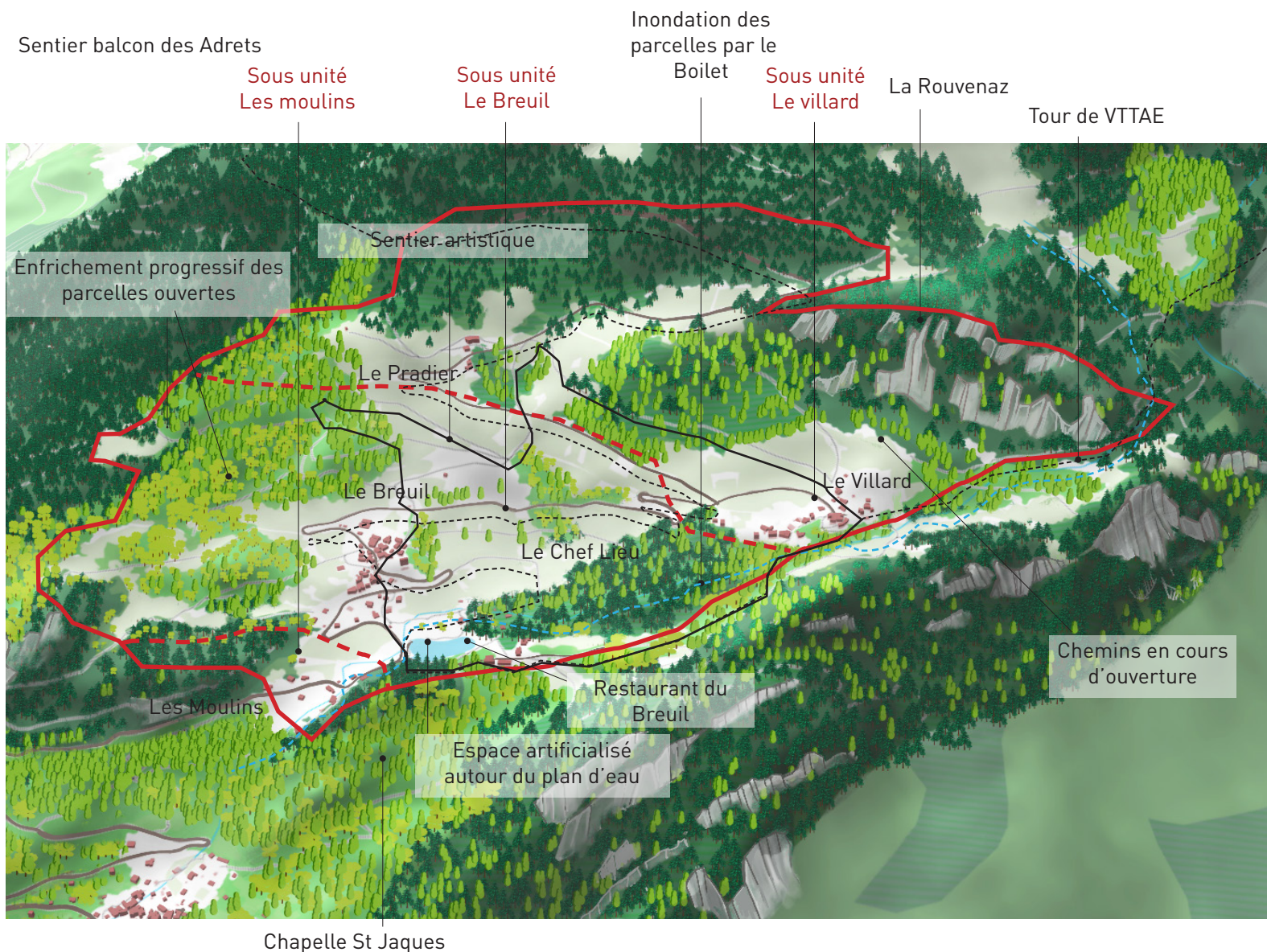
DES ESPACES SÉCURISÉS FACE AUX RISQUES NATURELS, ACCRUS DANS LE CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

LE RÉSEAU DES CHEMINEMENTS DOUX PARCOURANT L'ALPAGE

LES LOGIQUES DE L'ARCHITECTURE LOCALE

UNITÉ DE LA COMBE OUVERTE

A mi-chemin sur la commune, la topographie forme une dépression entre les pentes des Moulins et les roches de la Rouvenaz entre 1100 mètres et 1400 mètres. La combe est ouverte et bénéficie d'une orientation plein sud très ensoleillée. L'agriculture vivrière a été remplacée par des prairies fourragères et des pâtures. L'agriculture étant moins présente, l'ouverture visuelle de cette combe tend à être moins lisible.



Le Breuil

Sur le bas du versant, un plateau accueille l'ancien village du Breuil concentré autour de la chapelle et le chef lieu tourné autour du plan d'eau de la trappe. Ces lieux sont très visibles et attractifs. Les chapelles se font écho. Les boisements de feuillus entourent les villages, quelques bosquets dessinent les limites de parcelles de pâtures.

Le Villard, le Pradier et Rochers de la Rouvenaz

Au-dessus du Breuil et du Chef-lieu, le Pradier est entouré d'une fine barrière de végétation et le Villard domine le grand paysage par son implantation en forte pente. Ces lieux au-dessus de la combe ont maintenu un caractère champêtre et isolé. Les grottes et falaises de dolomies triastiques dominent les plaines du Villard et donnent un aspect spectaculaire à la limite de la combe ouverte.

Les Moulins

Le hameau des Moulins dans le basculement topographique est récent. Il se compose de maisons espacées les unes des autres, implantées en retrait de la route. Les maisons récentes dénotent dans l'architecture locale et traditionnelle de la commune.

UNITÉ DE LA COMBE OUVERTE



La combe ouverte et urbanisée : le Chef lieu fait face au vieux village du Breuil et sa chapelle. L'urbanisme regroupé du village s'oppose aux chalets isolés. La pièce d'eau de la Trappe maintient le centre visuel de la commune.



Les constructions en bois en tôle sont sensiblement homogènes. La chapelle domine au dessus des chalets.



Sentier artistique, boucle «liberté».



Chapelle Saint Sébastien du Villard.



L'église d'Hautecour.



La chapelle du Breuil.



Chapelle de Grégny.

UNITÉ DE LA COMBE OUVERTE



Falaises de dolomies triastiques au dessus du Villard, la Rouvenaz.



Qualité architecturale et ambiance champêtre au Villard.



Les habitations sont regroupées au Villard, avec de nombreuses poches de verdure.



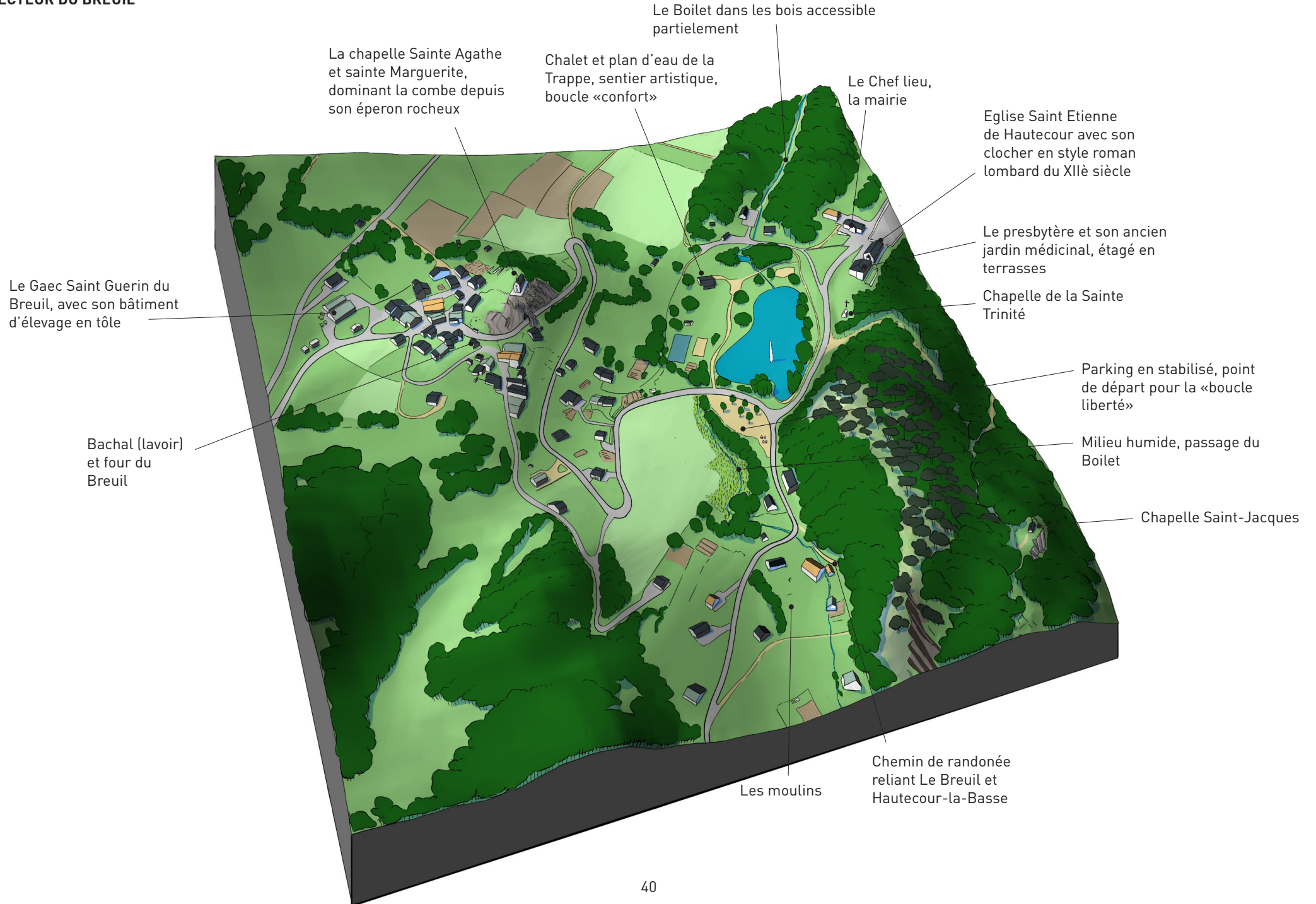
Vues sur les habitations de Pradier et l'exploitation agricole.



Vue depuis les hauteurs de Pradier.

UNITÉ DE LA COMBE OUVERTE

SECTEUR DU BREUIL

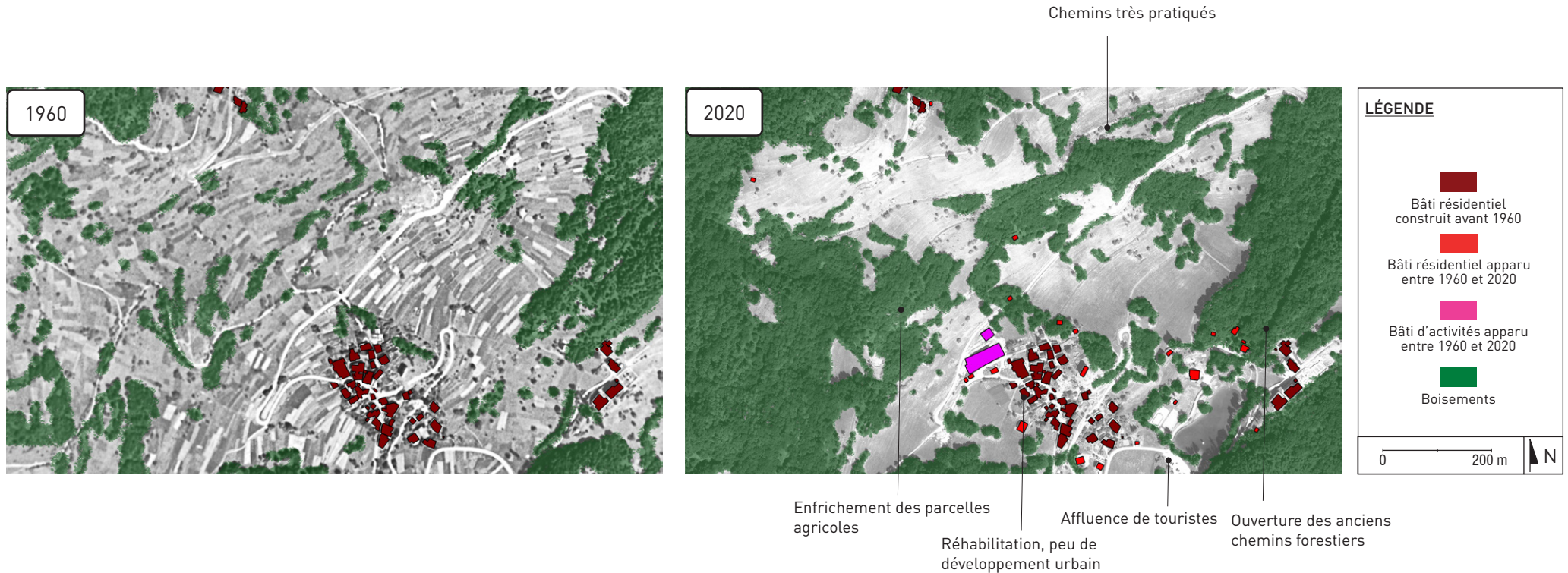


ÉVOLUTIONS PAYSAGÈRES

ÉVOLUTION DU PAYSAGE ENTRE 1965 ET AUJOURD'HUI

Exemple d'un secteur représentatif des dynamiques paysagères de l'unité

Exemple du Breuil



DYNAMIQUES

- Enrichissement quasi total des anciennes parcelles agricoles (propriétaires pas toujours identifiés)
- Travail d'ouverture des anciens chemins forestiers
- Chemins très pratiqués (vtt, compostelle)
- Peu de développement urbain et beaucoup de réhabilitation au cœur des tissus urbains, volonté de combler les dents creuses et utiliser les maisons vacantes
- Augmentation de l'affluence de touristes

UNITÉ DE LA COMBE OUVERTE

ATOUTS ET FAIBLESSES

Perte de point de vue
Fermeture des vues sur le grand paysage

Manques d'accès à l'intérieur du bourg
Cheminements publics privatisés ou peu accessibles dans le bourg

Enrichissement des chemins
Sentiers et cheminements fermés en raison d'un entretien nécessaire trop important

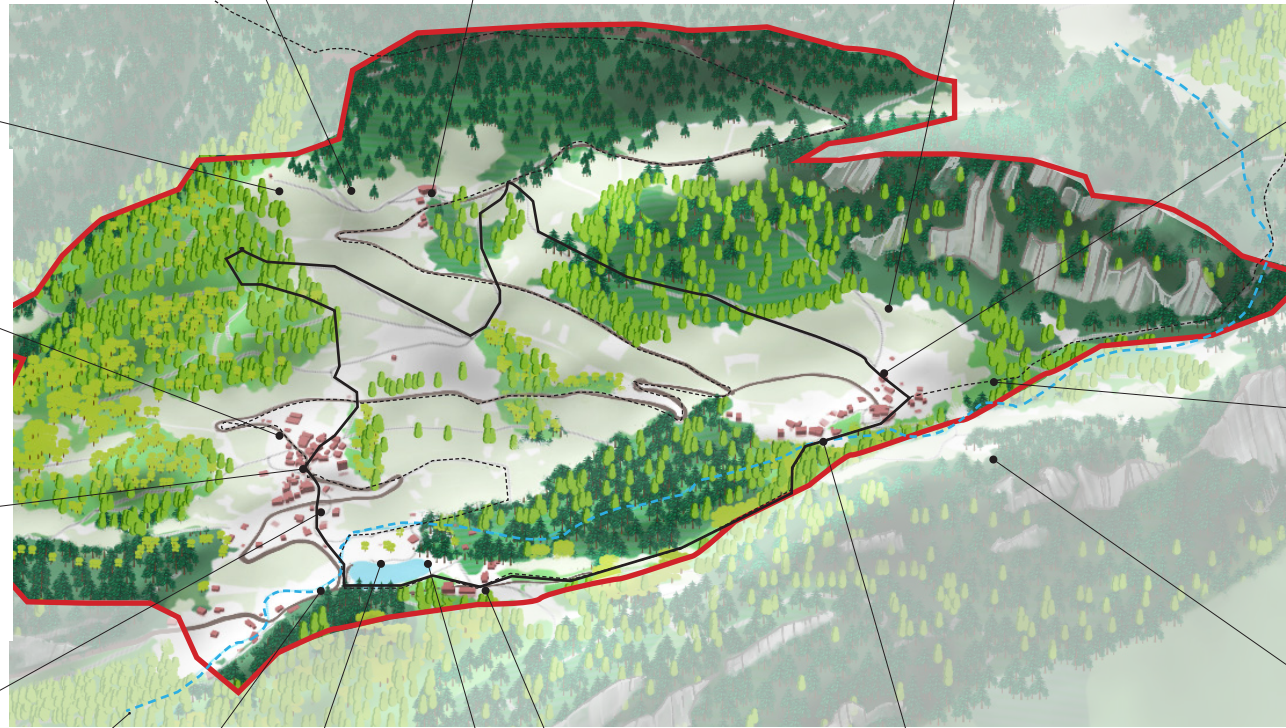
Prairies aux qualités écologiques
Les pelouses sèches et les prairies de fauches, conséquence de l'agriculture locale présentent des caractéristiques écologiques à préserver.

Végétation dans les bourgs
Les potagers et les vergers s'insèrent entre les habitations et ceinturent les hameaux. La qualité et la particularité des hameaux dépend en partie de cette imbrication entre maisons et jardinets. Ces jardins constituent également des espaces de transition entre l'espace bâti et les espaces agricoles et forestiers environnants.

Perte de lisibilité de la structure des villages
L'évolution de la structure urbaine historique tend à devenir moins claire avec l'arrivée de maisons isolées, éloignées de la structure urbaine dense ancienne.

Manque de renouvellement du sentier artistique
Les œuvres qui jalonnent le sentier ne sont pas renouvelées et le chemin pourrait être davantage mis en valeur

Le Boilet comme support de projet
Le ruisseau traverse toute la commune. Les anciens moulins et des scieries à eau le long du chemin du Villard peuvent être mis en valeur



Parking à valoriser
l'espace peut être mieux adapté à l'accueil

- Artificialisation du secteur du Plan d'eau de la Trappe
- Prolifération des algues

Les monuments religieux
installés sur des promontoires rocheux comme repères paysagers, points d'intérêts de la culture locale

Espace de loisir de qualité
autour du Plan d'eau de la Trappe

Le bâtiment du presbytère, son musée et son ancien jardin botanique : point d'intérêt de la culture locale

Maintiens d'une typologie architecturale et d'un urbanisme local
Un bâti homogène aux caractéristiques locales (pierre, tôle...) et des tissus urbains denses qui participent à la qualité des paysages d'Hautecour

Une offre diversifiée de parcours et attirante :
le sentier artistique
le tour E-Bike
les chemins du Baroque
le chemin de randonnée de la Tarentaise

Enrichissement des parcelles agricoles anciennes
A l'écart des villages les parcelles autrefois utilisées en agriculture vivrières s'enrichissent. La forêt gagne du terrain et ferme peu à peu l'espace ouvert de la combe.

ENJEUX PAYSAGERS

LA STRUCTURE URBAINE HISTORIQUE ET L'ARCHITECTURE LOCALE

LE PATRIMOINE BÂTI ET CULTUREL LOCAL

L'OUVERTURE DES PAYSAGES AUX ABORDS DES HAMEAUX

LA QUALITÉ DES ENTRÉES ET DES ESPACES PUBLICS DES HAMEAUX

LA NATURALITÉ DU BOILET, FIL CONDUCTEUR DU TERRITOIRE

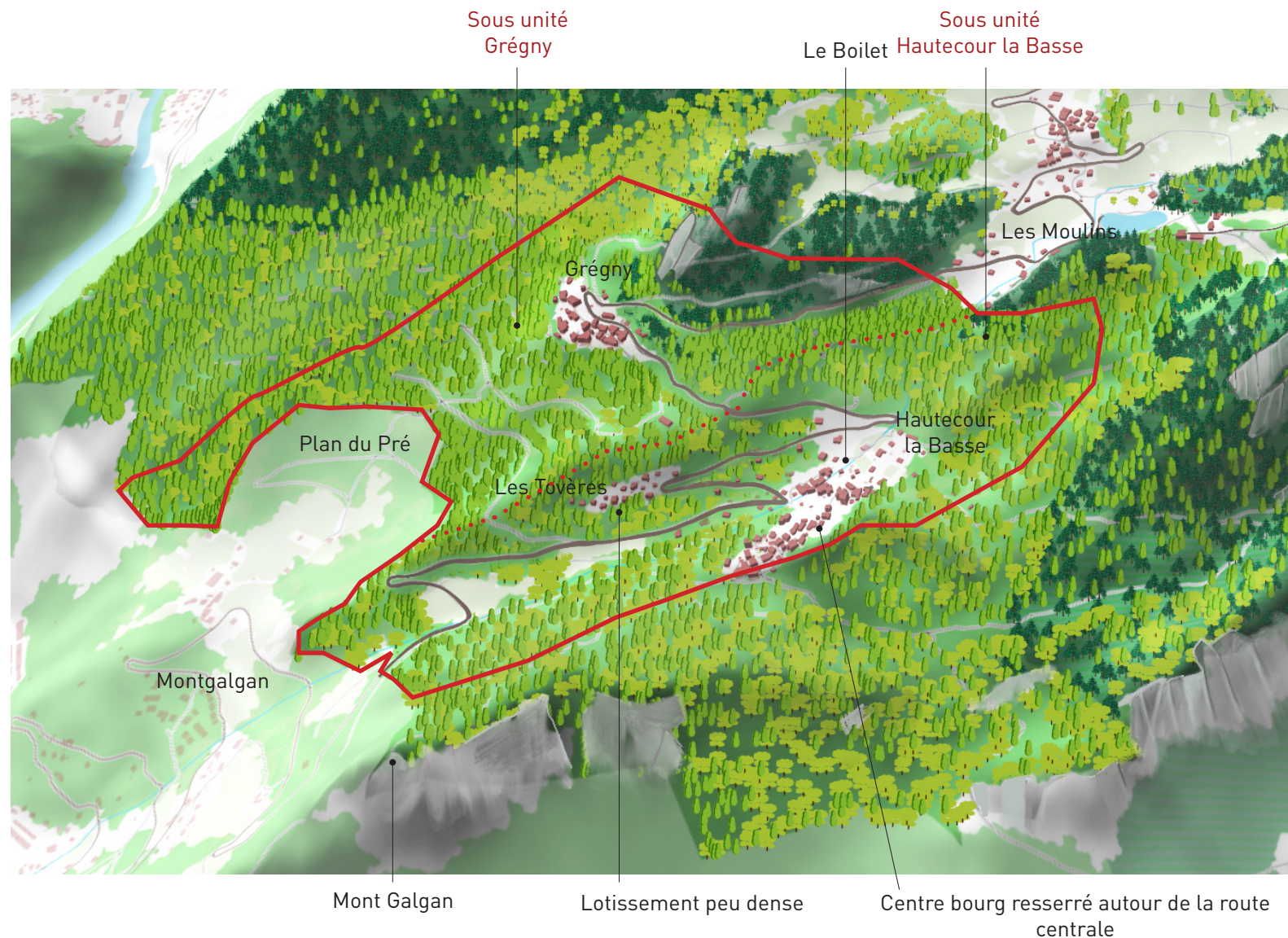
LA SOBRIÉTÉ DES AMÉNAGEMENTS DU PLAN D'EAU DE LA TRAPPE

DES ESPACES SÉCURISÉS FACE AUX RISQUES NATURELS, ACCRUS DANS LE CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

LA QUALITÉ DU RÉSEAU DE CHEMINEMENT DOUX

UNITÉ DU VERSANT SUD

Au-dessus de Moûtiers, le versant sud est fortement pentu et domine la vallée de l'Isère. Grégny et Hautecour la Basse sont accrochés aux éperons rocheux. L'implantation étagée est visible au niveau des habitations et autour des villages sur les jardins potagers, les vergers et les quelques reliquats de pieds de vigne. La forêt a gagné une grande partie des versants et cerne aujourd'hui l'urbanisation.



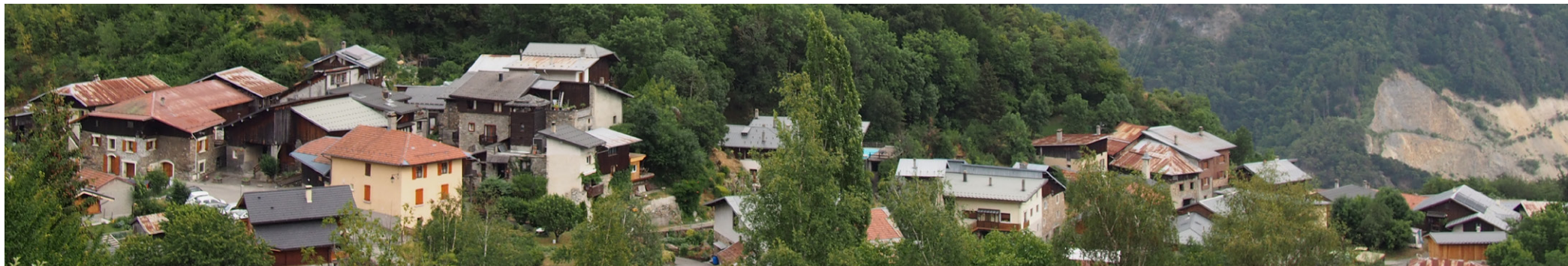
Hautecour la Basse et le vallon du Boilet

Hautecour la Basse est installé sur un replat de la pente très abrupt dans lequel se jette le Boilet. Les chalets sont implantés très près les uns à côté des autres. Le lotissement des Tovères à une organisation différente, typique des nouveaux aménagements, en impasse. Les maisons sont plus standardisées et entourées de haie monospécifiques.

Grégny, Rocher de l'Envers et Plan du Pré

Le hameau de Grégny est particulier, car il est installé dans une forte pente. Les bâtiments en pierre, majoritairement, s'adaptent à cette topographie et sont particulièrement resserrés. De nombreux petits passages privés s'infiltrent entre les bâtiments.

UNITÉ DU VERSANT SUD



Hautecour la Basse : installation en longueur et densément bâti sur un replat.



Maison sur pilotis au niveau de la Basse.



Le lotissement des Tovères, maisons plus espacées et standardisées.



Passage resserré et chapelle de Grégny.



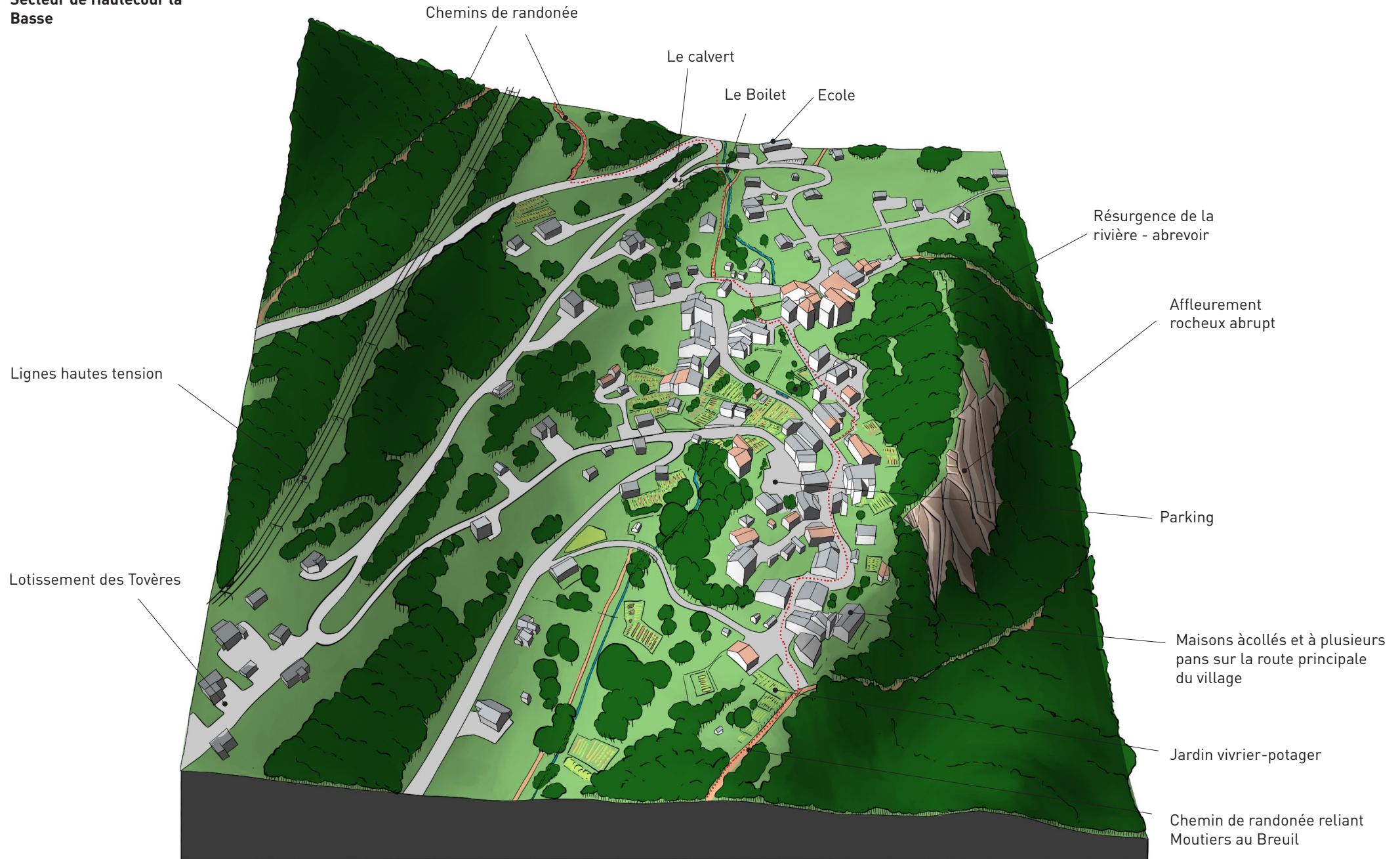
Chalets accolés à Hautecour la Basse.



Les jardins vivriers accolés aux bâtiments à Hautecour la Basse.

UNITÉ DU VERSANT SUD

Secteur de Hautecour la Basse

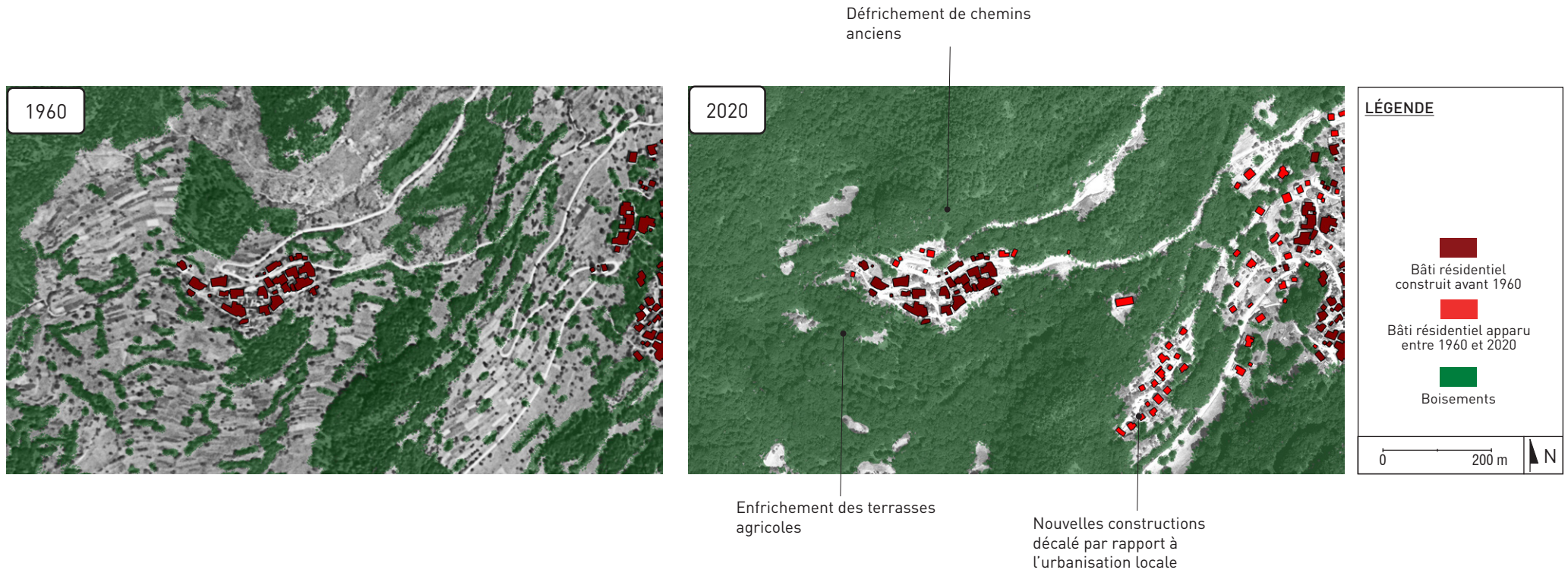


ÉVOLUTIONS PAYSAGÈRES

ÉVOLUTION DU PAYSAGE ENTRE 1965 ET AUJOURD'HUI

Exemple d'un secteur représentatif des dynamiques paysagères de l'unité

Exemple de Grégny



DYNAMIQUES

- Enrichissement des espaces ouverts autrefois cultivés en étages
- De nouvelles constructions en contraste avec les caractéristiques urbaines vernaculaires
- Liaison des hameaux avec le défrichement de chemins historiques

UNITÉ DU VERSANT SUD

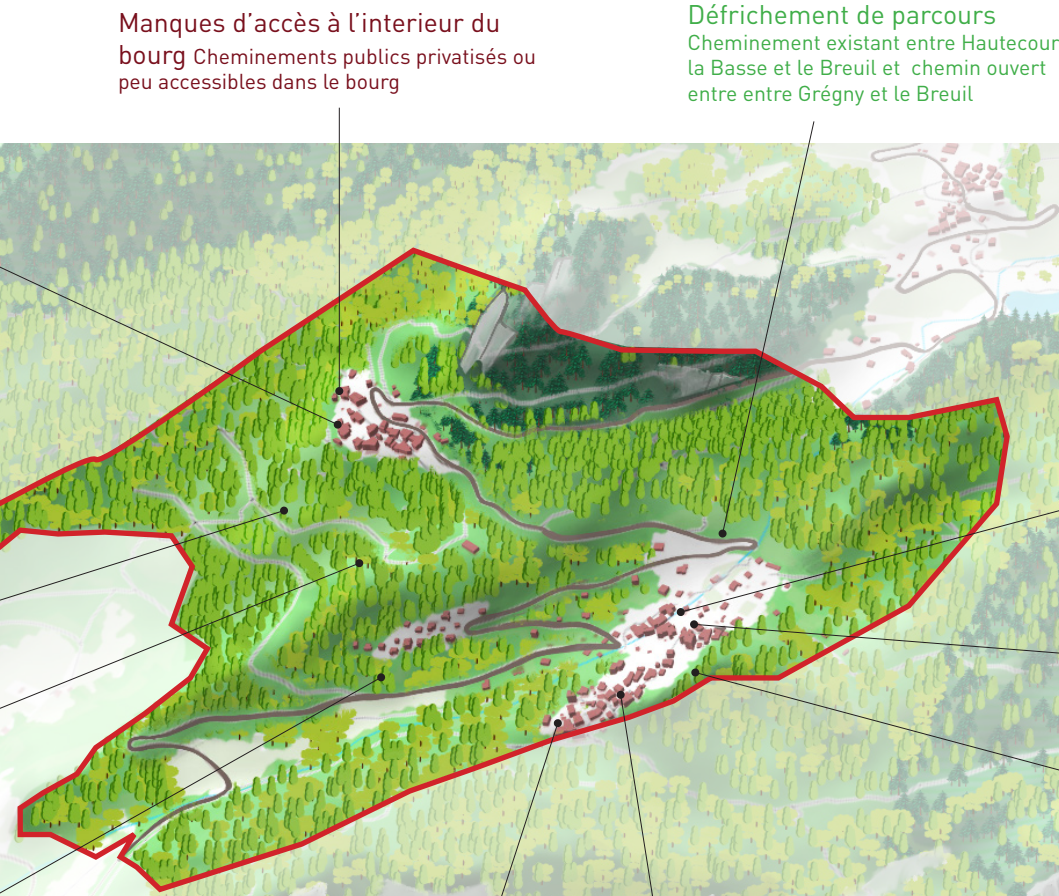
ATOUS ET FAIBLESSES

Manques de mise en valeur du patrimoine local
 Peu de visibilité de la chapelle de Grégny bloqué entre les bâtiments ne la mettant pas en valeur et cheminements inaccessibles

Perte de points de vues
 Les panoramas sur la vallée sont de moins en moins accessibles avec la fermeture du paysage - enfrichement des parcelles agricoles en terrasses

Bâtiment et structures potentielles de projet
 Bâtiment abandonné, secteur potentiel de projet

Banalisation de l'architecture
 la structure bâtie locale ne se retrouve pas dans le lotissement et une imperméabilisation trop importante des sols rend les surfaces peu qualitatives (bitume)



Manques d'accès à l'intérieur du bourg Cheminements publics privatisés ou peu accessibles dans le bourg

Défrichement de parcours
 Cheminement existant entre Hautecour la Basse et le Breuil et chemin ouvert entre Grégny et le Breuil

Inondation liée au Boilet
 L'artificialisation du cours d'eau avec des buses rend le ruisseau indomptable en période de forte crue. Travaux à réaliser :
 - au Villard
 - sous les Moulins
 - derrière l'école de la Basse

Structure naturelle peu visible dans le village
 Le Boilet n'est pas considéré comme un élément central du village, il disparaît sur une partie.

Habitations vacantes au cœur des tissus urbains

Urbanisme lié au paysage
 Les villages sont bien implantés dans la pente

Végétation dans les bourgs
 Les potagers et les vergers s'insèrent entre les habitations et ceignent les hameaux. La qualité et la particularité des hameaux dépendent en partie de cette imbrication entre maisons et jardinets.

Maintiens d'une typologie architecturale et d'un urbanisme local
 Un bâti homogène aux caractéristiques locales (pierre, tôle...) et des tissus urbains denses qui participent à la qualité des paysages d'Hautecour

ENJEUX PAYSAGERS

LA STRUCTURE URBAINE HISTORIQUE ET L'ARCHITECTURE LOCALE

LE PATRIMOINE BÂTI ET CULTUREL LOCAL

L'OUVERTURE DES PAYSAGES AUX ABORDS DES HAMEAUX ET DES POINTS DE VUE REMARQUABLES

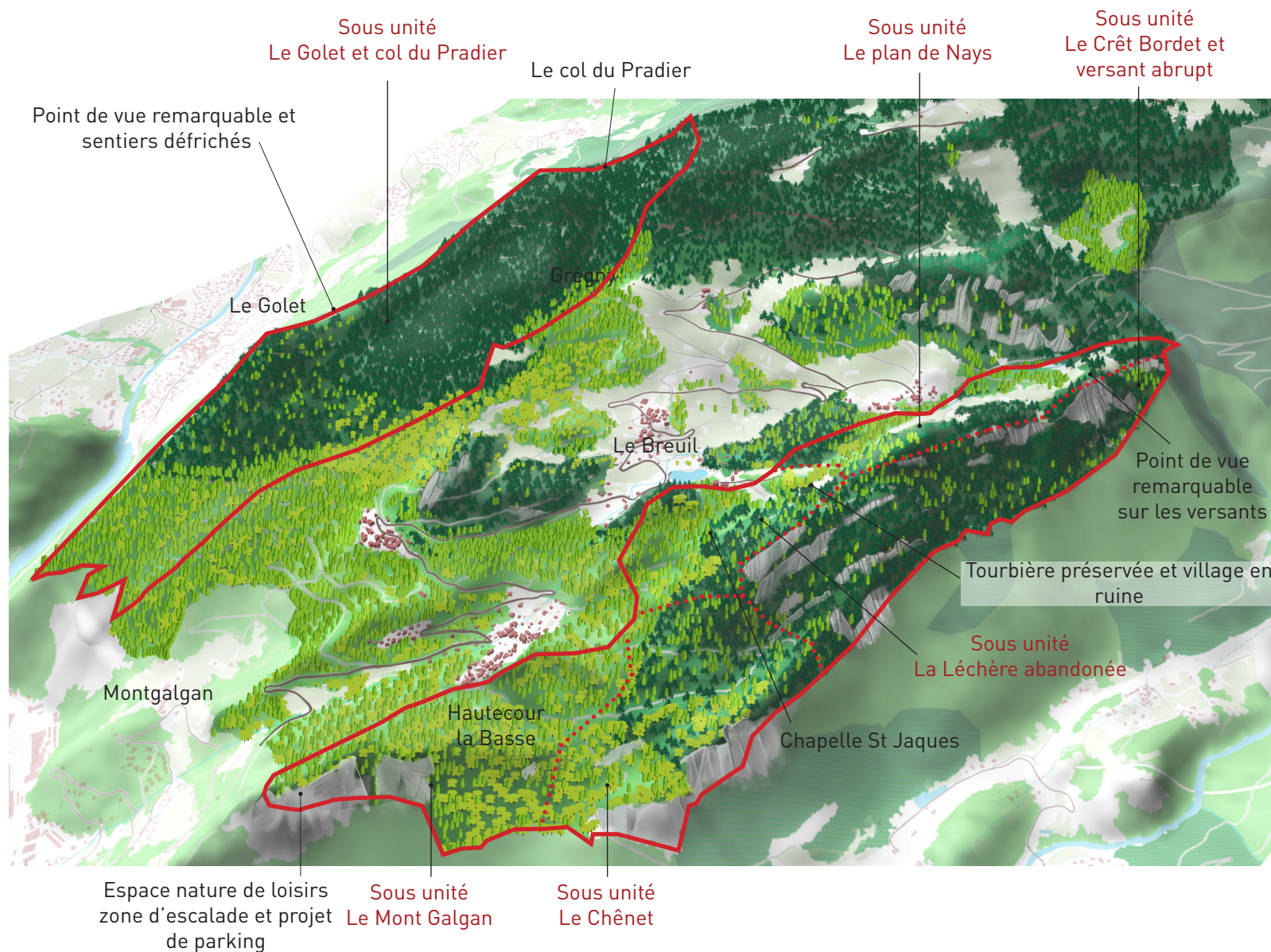
LA QUALITÉ DES ENTRÉES ET DES ESPACES PUBLICS DES HAMEAUX

LA NATURALITÉ ET LA LISIBILITÉ DU BOILET, FIL CONDUCTEUR DU TERRITOIRE

DES ESPACES SÉCURISÉS FACE AUX RISQUES NATURELS, ACCRUS DANS LE CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE
 LA QUALITÉ DU RÉSEAU DE CHEMINEMENTS DOUX

UNITÉ LE VERSANT OUEST ET EST

Les versants est et ouest bordent les combes intérieures et forment des limites nettes à la commune. Le versant ouest suit le chemin de crête en formant des sommets et des replats particulièrement visibles depuis la vallées. Le versant Est est plus complexe formant des petites combes avant de chuter violemment vers la vallée de l'Isère. Des falaises et roches apparentes constituent une des particularités d'Hautecour.



Sous unité le Golet et col du Pradier

La cathédrale de forêt s'étend sur toute la longueur de cette partie. Les conifères dominent la partie haute. Des points de vue particulièrement remarquables sont appréciés des habitants du village au niveau du col du Pradier.

Le plan de Nays

Sur un terrain en pente douce des prairies rases s'étendent en longueur formant un plateau jouissant de vues superbes sur le massif voisin.

Le Crêt Bordet et versants abrupts

Les falaises et les roches tombent dangereusement sur le versant. Les cheminements en direction de St Marcel sont en partie abandonnés.

La Léchère abandonnée

Le village en ruine se positionne contre la tourbière, en dessous de la chapelle St Jaques. Le lieu est secret, peu visité et très bucolique. Le milieu naturel est particulièrement riche.

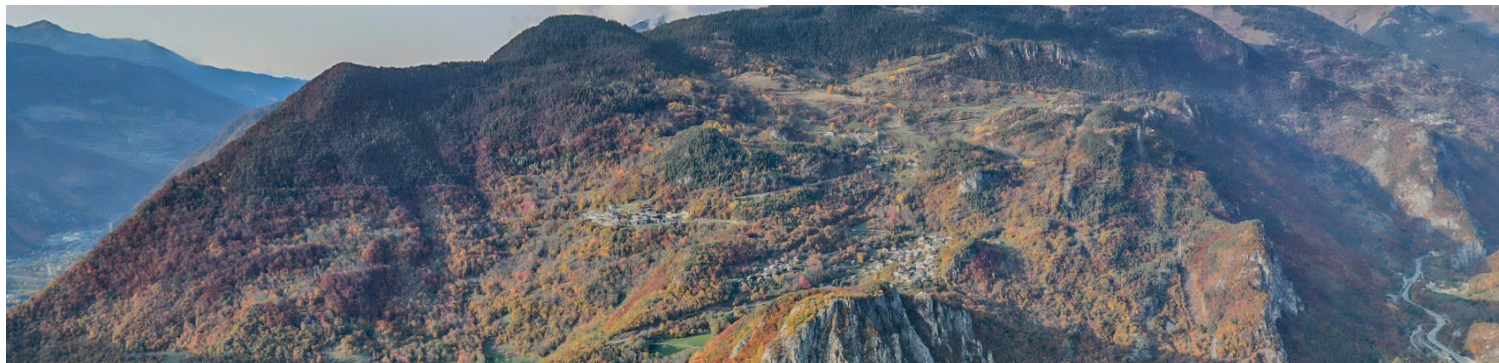
Le Chênét

La combe du Chenet est boisée et se situe au pied d'une crête. Seul un chemin la traverse au-dessus.

Le Mont Galgan

Les garides (affleurement rocheux) pointe remarquable de l'extrémité d'Hautecour sont appréciés des grimpeurs.

UNITÉ LE VERSANT OUEST ET EST



Crêtes boisées et uniforme à l'ouest. Falaises abruptes et irrégulières à l'est.



Vestiges du village de la Lèchère.



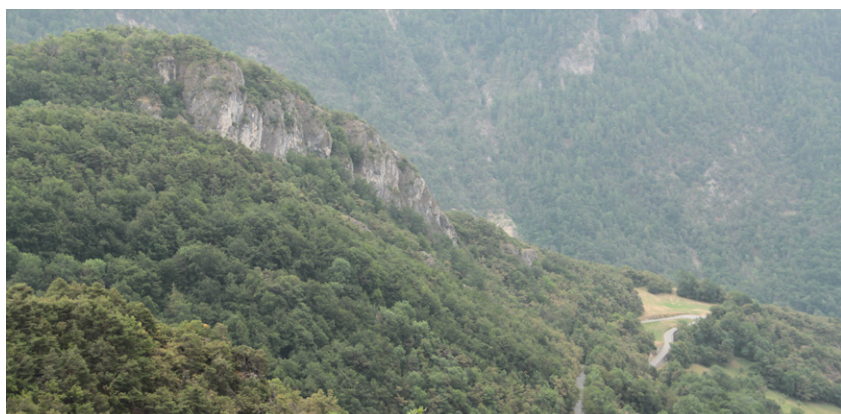
Le plan des Nays, fauché régulièrement.



La tourbière de la Lèchère.



La chapelle St Jacques.



Le mont Galgan vu depuis Hautecour la Basse.



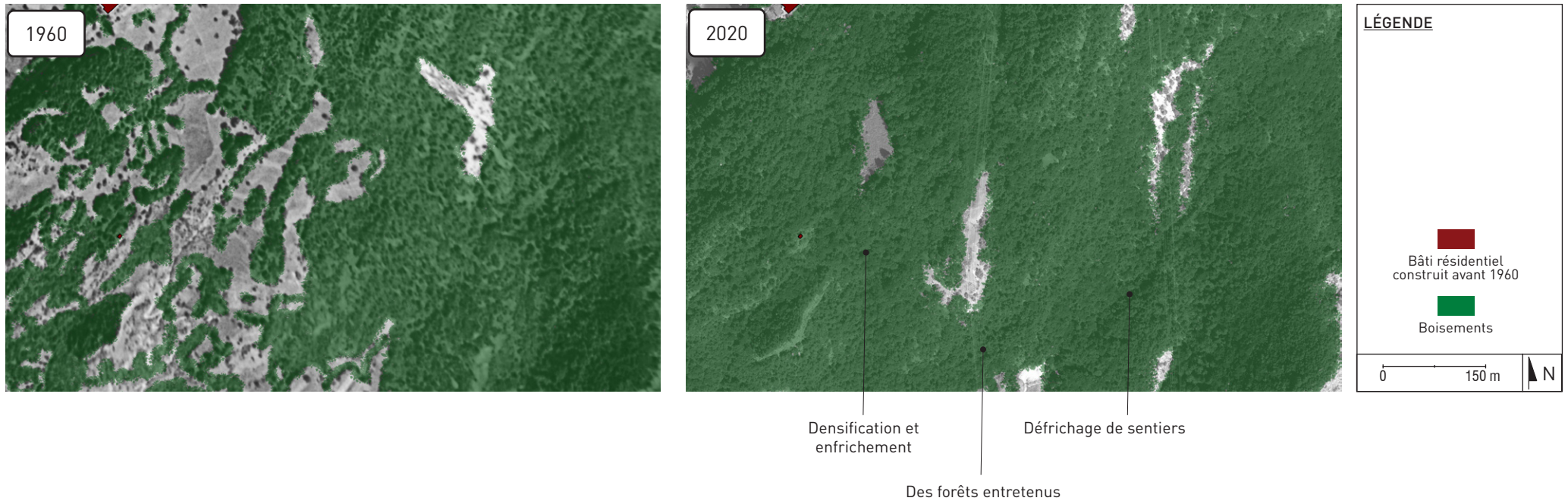
Le versant est vu depuis Le plan des Nays.

ÉVOLUTIONS PAYSAGÈRES

ÉVOLUTION DU PAYSAGE ENTRE 1965 ET AUJOURD'HUI

Exemple d'un secteur représentatif des dynamiques paysagères de l'unité

Exemple de la Lèchère



DYNAMIQUES

- Densification de la forêt
- Enrichissement de certaines zones de passage et habitées
- Défrichage de certains sentiers
- Des forêts entretenues par les activités sylvicoles avec des actions de sensibilisation au public (panneaux d'informations, ect.)
- Entretien de chemins communaux - Réhabilitation potentiel

UNITÉ LE VERSANT OUEST ET EST

ATOUS ET FAIBLESSES

Points de vues remarquables des clairières ou belvédères naturels sur les crêtes et le plan de Nays offre des points de vue sur la vallée

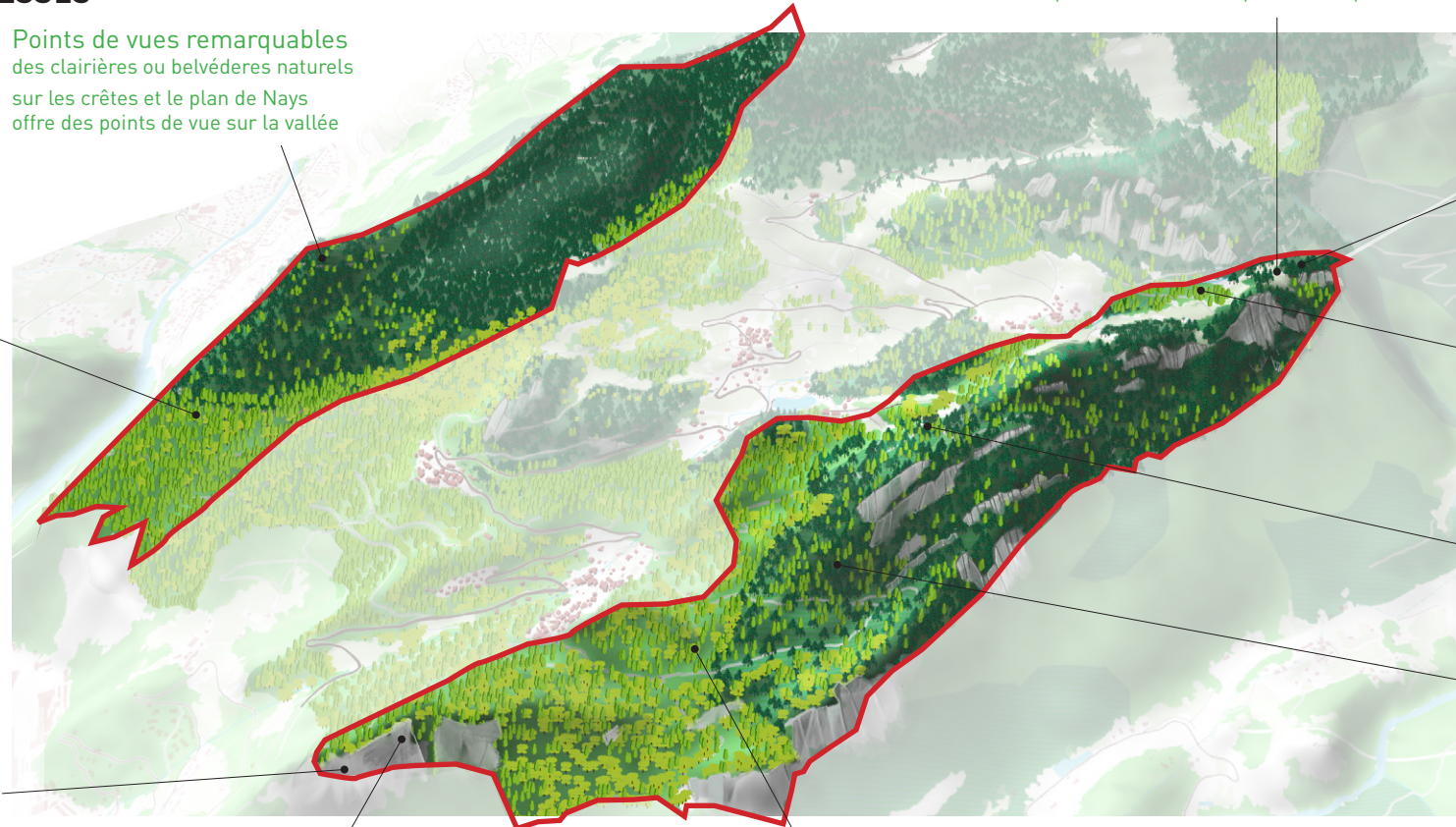
Diversité d'habitat forestier : pinèdes, hêtraies et pessières à préserver

Chemins existants Liaison potentielle avec le chemin de Mongirod lien avec le plan des eaux et les cascades

Le Boilet fil rouge support de projet avec des moulins sur la route de Mongirod potentiellement rehaïtable

Lieux en désuétude La Tourbière de la lèche et village non mis en valeur

Perte de sentier Sentiers disparus par manques d'entretien et peu lisibles car dangereux



La forêt, revenu pour la commune La grande surface de boisement offre une ressource importante et accessible pour l'exploitation

Interet écologique Flore spécifique dont une végétation thermophile sur les falaises de Montgalgan et niches d'oiseaux rupestres à préserver

Tourisme vert des sites dédiés à la pratique de sports de nature (escalade, etc.) particularité de la commune

Perte de points de vues et fermeture des espaces ouverts Fermeture des espaces par la forêt

ENJEUX PAYSAGERS

L'ARCHITECTURE LOCALE ET TRADITIONNELLE

LE PATRIMOINE CULTUREL LOCAL

L'OUVERTURE DES PAYSAGES AUX ABORDS DES POINTS DE VUE REMARQUABLES

LA NATURALITÉ ET LA LISIBILITÉ DU BOILET, FIL CONDUCTEUR DU TERRITOIRE

DES ESPACES SÉCURISÉS FACE AUX RISQUES NATURELS, ACCRUS DANS LE CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

LA QUALITÉ DU RÉSEAU DE CHEMINEMENT DOUX



LES ENJEUX DU TERRITOIRE


La Chapelle d'Hautecour domine le paysage, vu depuis le Chef lieu.

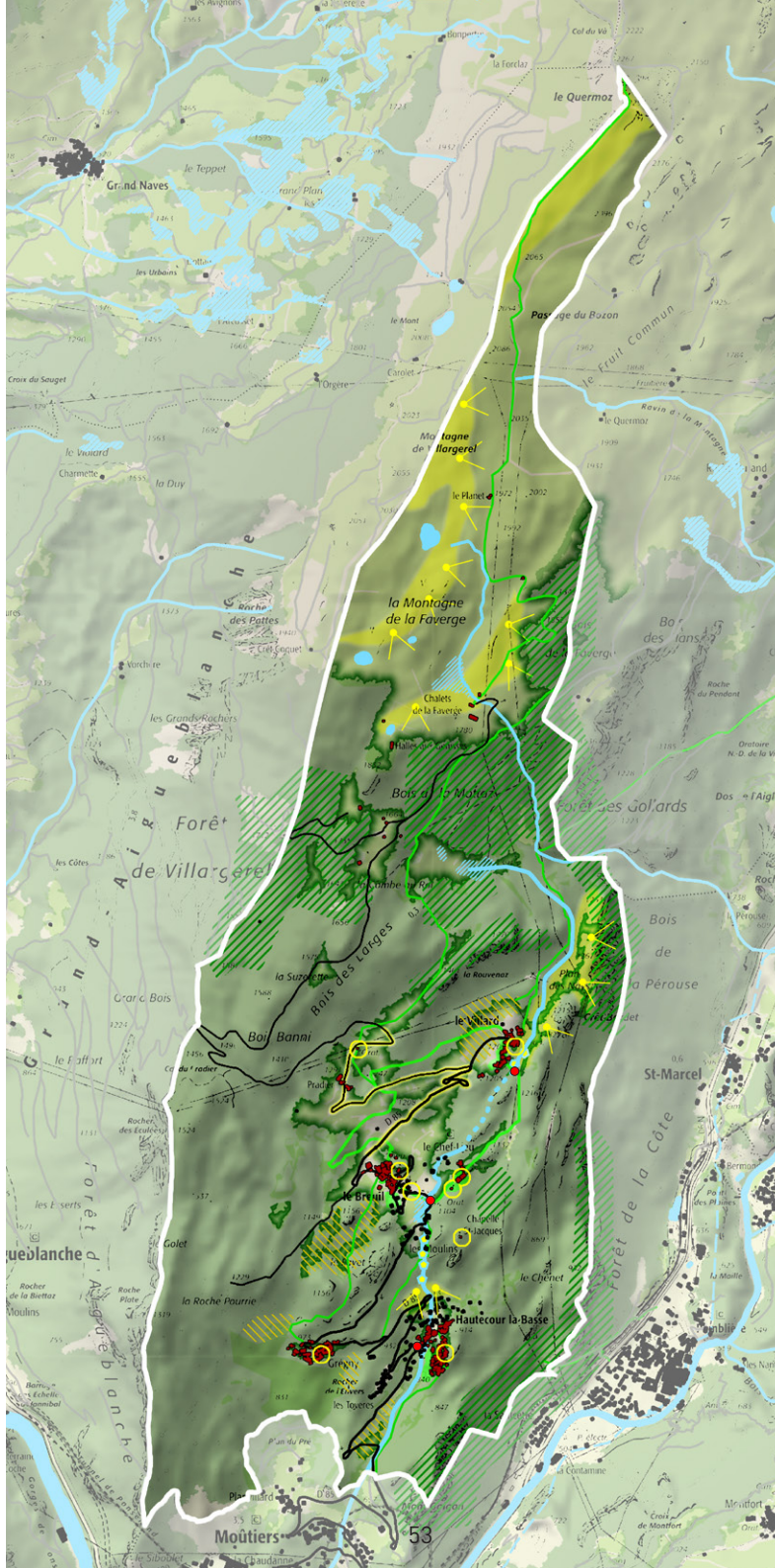
CARTE DE SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC A L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE

Le patrimoine naturel remarquable

-  Secteurs aux points de vue remarquables
-  Espaces naturels protégés ou espaces naturels d'intérêt à mettre en valeur
-  Espaces humides à valeur environnementale
-  Prairies d'alpage constitutifs de la qualité des paysages de la commune
-  Cours et étendues d'eau
-  Séquence du Boilet sous-valorisée

Une urbanisation et une architecture caractéristiques







-  Chalets refuges rénovés, témoins de la culture du pastoralisme
-  Centre bourg dense ayant gardé des caractéristiques locales
-  Bâtiments récents contrastant avec l'architecture caractéristique locale



Le patrimoine culturel

-  Édifices religieux et monuments historiques isolés à valoriser, petit patrimoine
-  Éléments du patrimoine hydraulique existants sous-valorisés
-  Clairières en cours de fermeture, progression des boisements
-  Enfrichement des terrasses agricoles
-  Jardins vivriers et vergers constitutifs de la qualité paysagère des bourgs

Des circulations structurantes et des chemins oubliés

-  D85, axe de circulation principal
-  Séquence de la D85 à caractère remarquable, offrant des vues remarquables > « route paysage »
-  Route d'accès à l'alpage, à fort potentiel de valorisation
-  Parcours artistique sous-valorisé, gestion en transition
-  Chemins ré-ouverts fréquentés à fort potentiel de valorisation
-  Points de liaison peu valorisés (entrées de hameaux, croisements de circulations)

DÉFINITION DES ENJEUX THÉMATIQUES SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE

L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

- Un point de vente de produits locaux et de première nécessité

LE PATRIMOINE AGRICOLE ET FORESTIER

- La lisibilité et la qualité de la lisière forestière
- Une exploitation forestière respectueuse des paysages forestiers, accompagnée d'actions de sensibilisation au public
- Les alpages et l'agriculture de montagne comme éléments de patrimoine
- La lisibilité des anciennes terrasses de culture dans les clairières et le patrimoine bâti (murets en pierre, etc.)

LES POINTS DE VUES REMARQUABLES

- Les points de vues depuis les hameaux sur le bâti remarquable
- Les points de vues sur le grand paysage

LE PATRIMOINE LOCAL CULTUREL

- Le patrimoine remarquable bâti et religieux et culturel (le musée par ex)
- Les anciennes terrasses agricoles (mur de soutènement, chemins de traverses, jardins vivriers)
- Les mines (ardoise, cuivre, charbon)
- Les lieux de la seconde guerre mondiale (grottes des résistants, mitrailleuses)
- Les apports de Monseigneur André Charvaz
- Les sites des légendes (sites des pestiférés...)

ACCUEIL ET SENSIBILISATION AU PAYSAGE LOCAL

- Des lieux d'accueils adaptés (parking, bancs, vente de produits, etc.)
- Des lieux d'accueil pour le loisir (accro branche, cabanes, escalade, randonnée, etc.)
- Panneaux d'informations de sensibilisation aux paysages (milieux humides et forestiers)

OUVERTURE DES CLAIRIÈRES

- L'ouverture paysagère autour des hameaux
- L'ouverture des clairières pâturées

LA QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS

- Les entrées des hameaux
- Les voiries, les petits cheminements
- Les centres bourgs (petit patrimoine, les places le revêtement et le stationnement)

LE BOILET ÉLÉMENT NATUREL STRUCTURANT DU TERRITOIRE

- La lisibilité du parcours du cours d'eau
- Le petit patrimoine hydraulique et les événements - points d'arrêts - à des endroits stratégiques
- Continuité des sentiers le long du cours d'eau et les milieux humides
- Les sentiers existants contre le parcours du Boilet (ex entre Les Moulins et Hautecour la Basse)

DES ESPACES SÉCURISÉS FACE AUX RISQUES NATURELS, ACCRUS DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- La prévention des éboulements et les zones de fragilité du relief ainsi que l'intégration paysagère des ouvrages
- Les risques d'incendies autour des villages cernés par les boisements

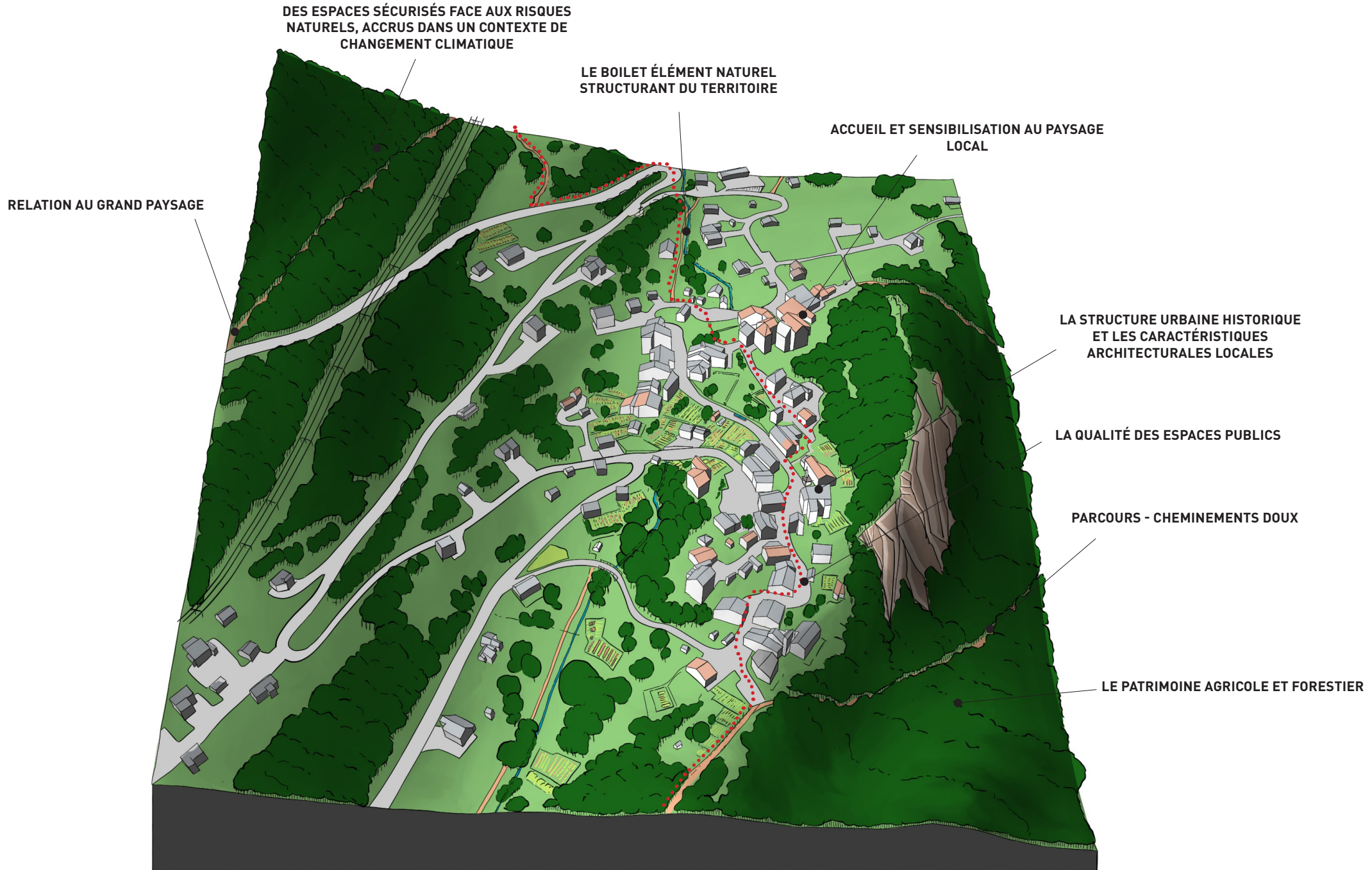
PARCOURS - CHEMINEMENTS DOUX

- La découverte des paysages étagés sur le territoire et leur diversité depuis le plan d'eau
- Des liaisons douces entre les hameaux et les sentiers de randonnée
 - Le sentier artistique
- Les cheminements privés au sein des villages, des chemins oubliés

LA STRUCTURE URBAINE HISTORIQUE ET LES CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES LOCALES

- Les caractéristiques regroupées des hameaux et la typologie bâti (décalage à Hautecour la Basse - Les Tovères)
- Les potagers et vergers autour des hameaux

ENJEUX APPLIQUÉS AU TERRITOIRE D'HAUTECOUR LA BASSE





Atelier PASSEURS - Paysagistes

14, rue Duffour Dubergier 33 000 Bordeaux
113 Place St Léger 73 000 Chambéry

+33 (0) 6 99 61 90 90

+33 (0) 6 67 40 82 57

atelier@passeurs.eu

www.passeurs.eu